

SENTINELLES

AU SECOURS DE L'INNOCENCE MEURTRIE

Rapport d'activités 2012

1980 - 2010

30
ans
d'existence

Fondation Sentinelles
Les Cerisiers
Route de Cery
CH-1008 Prilly/Lausanne

Tél. +41 21 646 19 46

Fax +41 21 646 19 56

info@sentinelles.org

www.sentinelles.org

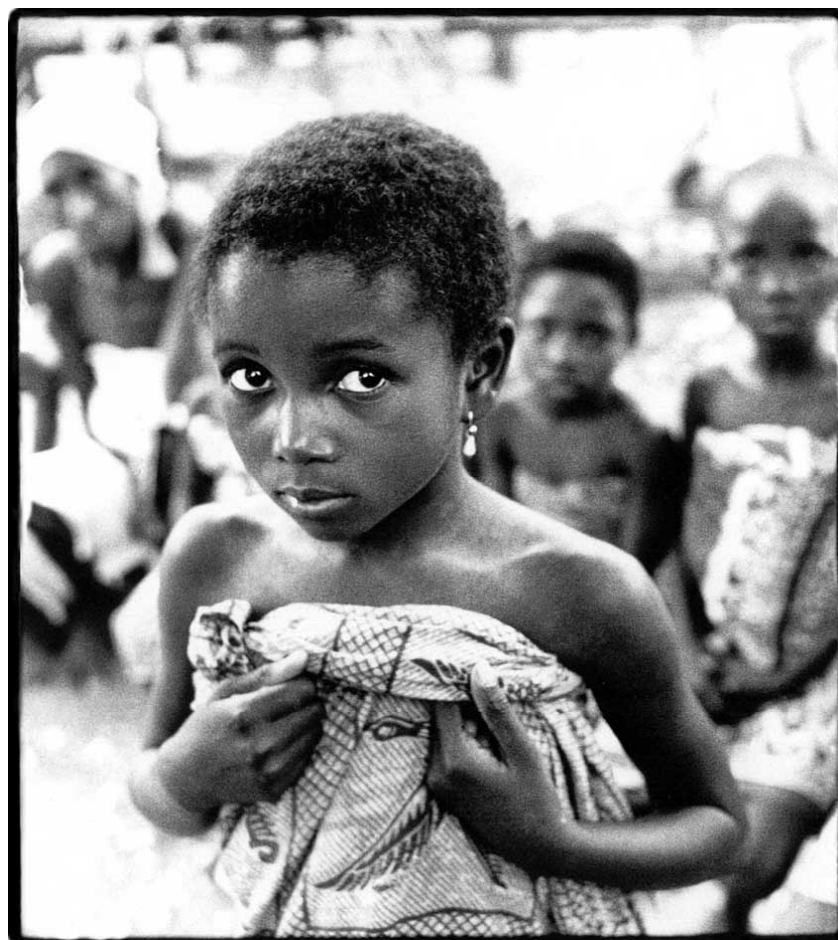


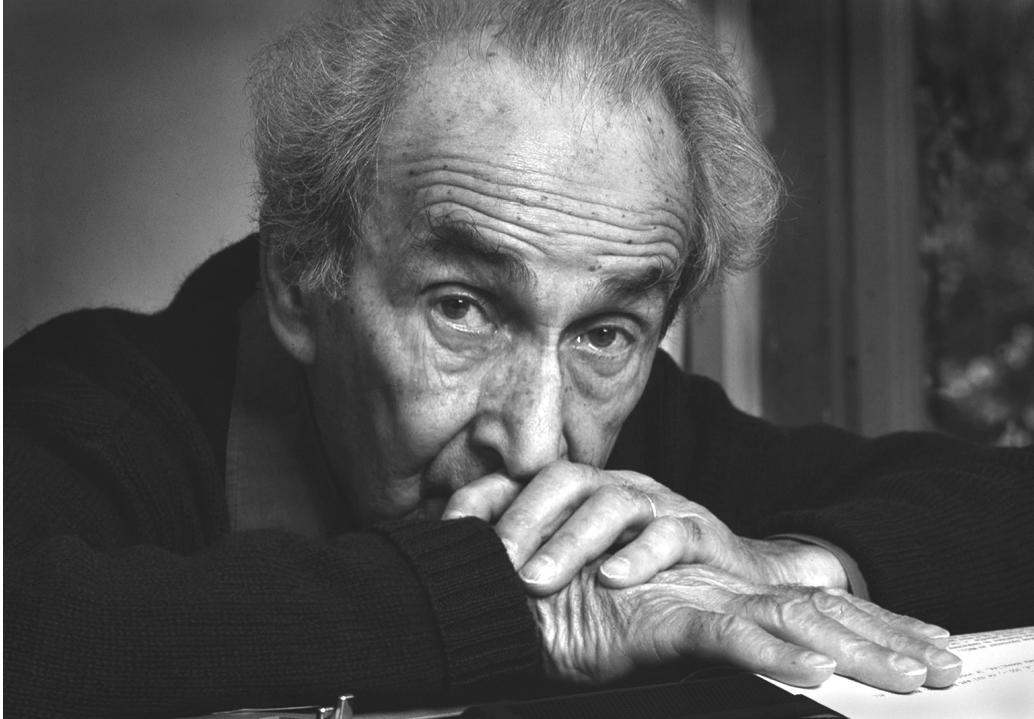


TABLE DES MATIERES

Sentinelles au secours de l'innocence meurtrie	3
Dates clés de Sentinelles	4
Rapport d'activités 2012 détaillé par projet	5
Sentinelles au Brésil	8
Sentinelles au Burkina Faso (Noma)	10
Sentinelles au Burkina Faso (FVV)	13
Sentinelles en Colombie	16
Sentinelles en R. D. Congo	20
Sentinelles au Kenya	22
Sentinelles à Madagascar	25
Sentinelles au Népal	28
Sentinelles au Niger	33
Sentinelles au Sénégal	36
Sentinelles - Soins aux enfants.....	40
Autres secours et autres domaines.....	43
Rapport de l'organe de révision.....	46
Comptes 2012/2011.....	48
Tableau de financement.....	52
Tableau de variation des capitaux propres.....	53
Annexe aux comptes annuels pour l'exercice au 31 décembre 2012	54
Rapport de performance	68
Gestion et administration en Suisse	72
Ventilation des dépenses par programmes	73



Sentinelles au secours de l'innocence meurtrie



En 1996, Edmond Kaiser, fondateur de Sentinelles, répondait par écrit à une personne qui lui demandait « d'explicitier l'expression « **au secours de l'innocence meurtrie** » :

*Faut-il soumettre à l'examen d'« experts », le cadavre d'un enfant mort de faim ?
la souffrance à vie d'une fille violée ? le corps démantelé d'un enfant torturé ?
la démence progressive d'une jeune prisonnière innocente mais détenue ?
la destruction de la face et de l'intérieur de la tête d'un enfant martyr du noma ?
le suicide d'une fille-mère bonne à lapider ? l'enfance offerte aux monstruosité
de monstres sexuels ? etc.*

... Entre des dizaines d'autres domaines de souffrances humaines.

*

*Sentinelles, c'est le secours concret, immédiat, à moyen ou long terme.
La recherche et la découverte de qui souffre. L'ameutement d'un peu de l'humanité pour
obtenir les moyens du secours. Le secours lui-même, les soins, la consolation.
Le service de suite et, s'il y a lieu, l'accompagnement jusqu'au retour à une vie respirable.*

*Individuellement. Petite personne par petite personne.
Goutte à goutte. Sur mesure. « Cas par cas ».*



Dates clés de Sentinelles

En 1976, à la lecture du livre de Benoîte Groult «Ainsi soit-elle», Edmond Kaiser découvre l'horreur et l'ampleur du drame physique et psychologique que subissent des millions de filles, soumises de gré ou de force aux mutilations sexuelles. Face à ce massacre perpétué dans l'indifférence et le silence général, il décide de partir en guerre contre cette coutume meurtrière de filles et de femmes africaines. Première bataille gagnée en 1979, quand l'opinion, mondialement alertée, accule enfin l'OMS à inscrire cette pratique à son programme.

En 1978, Edmond Kaiser apprend la terrible destinée de jeunes filles qui, en vengeance de l'honneur familial, vont subir une mort certaine et violente des mains de leur famille. Il se porte à leur secours, concret et immédiat, en les faisant quitter le pays et accueillir ailleurs, malgré le refus du HCR de leur reconnaître le statut de réfugiées.

L'évidence de ces malheurs et celle de leur consolation mènent Edmond Kaiser à fonder, le 25 mars 1980, l'association Sentinelles, vouée au secours d'innocentes et d'innocents meurtris et à la lutte vigilante contre ce qui les broie.

1980. Recherche de pays d'accueil pour les filles et femmes destinées à mourir en vengeance de l'honneur familial («Princesses») et lutte pour leur obtenir le statut de réfugiées. Italie: ouverture d'un foyer d'accueil pour les filles échappées aux crimes d'honneur. Suisse: lutte contre les exportations d'armes, campagne d'affichage et grève de la faim d'Edmond Kaiser.

1981. Mer de Chine: au secours des boat-people, création du Comité international contre la piraterie. Suisse: tenue d'une conférence de presse et intervention à l'ONU contre la pédophilie activiste exportée.

1982. Tunisie: programme de soutien aux filles-mères et à leurs enfants.

1983. Colombie: libération d'enfants mineurs de charbon et soutien aux «Aurores» (jeunes femmes venues de la prostitution). France: structure d'accueil de jeunes filles échappées aux crimes d'honneur. Guatemala: filière d'aide aux réfugiés clandestins rescapés du massacre. Irak-Iran: libération d'enfants soldats iraniens détenus en Irak.

1984. Afrique: début de la tournée des présidents des pays concernés par les mutilations sexuelles.

1985. Guinée-Conakry: organisation du premier séminaire international sur les mutilations sexuelles féminines. Inde: pour les victimes de la catastrophe de Bhopal, obtention d'une somme d'un million de dollars de l'Union Carbide.

1986. Colombie: ouverture à Bogotà d'un foyer pour jeunes handicapés et d'un autre à Minas pour les enfants de mères contraintes à une prostitution de survie.

1987. Burkina Faso: suivi d'enfants gravement dénutris; libération d'enfants conducteurs d'aveugles. Inde: à Goa, programme de secours aux jeunes-filles et filles-mères en danger. Madagascar: travail au sein des centres de détention d'Anjanamasina, pour garçons, et d'Antanimora, pour jeunes filles et femmes. Portugal: ouverture d'un petit centre d'accueil pour enfants abandonnés. Sénégal: libération d'enfants conducteurs d'aveugles.

1990. Burkina Faso: prise en charge d'enfants atteints de noma.

1991. Inde: à Bombay, ouverture d'une crèche dans le quartier «chaud» de Kamathipura. Madagascar: programme de

soins aux enfants atteints de poliomyélite et d'autres malformations physiques.

1992. Madagascar: ouverture d'un dispensaire et d'une petite école dans le quartier défavorisé d'Antohomadinika. Niger: programme de prise en charge d'enfants atteints de noma; appels à leur secours auprès d'organisations internationales y compris l'OMS qui refuse d'entreprendre une étude étiologique.

1993. Inde et Népal: libération d'enfants conducteurs d'aveugles. Palestine: soutien à des vieillards à l'abandon, à Gaza, et aux prisonnières palestiniennes détenues en Israël. Roumanie: secours à des enfants abandonnés dans des centres, adoption.

1994. Brésil: soutien aux familles trieuses d'ordures et à leurs enfants. Népal: création d'une association et d'une maison d'accueil pour venir en aide aux enfants en prison avec l'un des parents détenu. Rwanda: prise en charge d'enfants gravement blessés pendant le génocide; soutien aux orphelins; adoption.

1995. Angola: découverte de Rosita, la jambe arrachée par une mine antipersonnel; prise en charge de ses soins et de sa prothèse; ce secours a largement inspiré le texte de la charte de Sentinelles. Niger: première mission chirurgicale pour le noma.

1996. Ghana: libération de filles et femmes esclaves Trokosis. Népal: secours aux enfants victimes de pédophiles et mise hors d'état de nuire de leurs bourreaux. Le 30 septembre, l'association Sentinelles devient fondation.

1998. Inde du Sud: programme de secours aux bébés filles en danger d'être tuées.

2000. Kenya: programme de secours aux jeunes filles fuyant les mutilations sexuelles; prise en charge de femmes souffrant de fistules obstétricales. Sénégal: secours aux enfants talibés (esclaves d'un marabout).

2002. Niger: mise en marche du projet de recherche étiologique sur le noma avec le groupe multidisciplinaire Gesnoma (Genève). Nigeria: secours aux femmes condamnées à être lapidées à mort par la charia islamique.

2004. Burkina Faso: programme de prise en charge de femmes victimes de fistules obstétricales.

2005. Niger: aide d'urgence aux enfants victimes de la famine; construction d'un nouveau centre d'accueil à Zinder pour les enfants atteints de noma.

2007. RD Congo: installation d'une délégation Sentinelles à Bukavu au secours de femmes victimes de violences de guerre.

2008. Sénégal: démarches juridiques ayant abouti à la condamnation et à l'emprisonnement d'un marabout pour violences extrêmes portées à un talibé.

2010. Haïti: soutien aux victimes du séisme.

2012. Kenya: réalisation d'un film contre les mutilations sexuelles féminines au West Pokot.

Pays où Sentinelles est implanté en 2012: Burkina Faso, Colombie, Kenya, Madagascar, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal.

Actions ponctuelles: Algérie, Bénin, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Gabon, Macédoine Maroc, Népal, Nigeria, Pologne, Russie, Rwanda, Zambie.



Rapport d'activités 2012 détaillé par projet



Miroir d'activités que nous voulons exactement adaptées aux réalités du malheur et des besoins de chacune et de chacun, ce rapport dénombre les êtres qu'il nous a été donné de rencontrer au cœur de leur naufrage.

Recherchés, découverts et secourus en 2012, mais aussi celles et ceux qui, pris en charge depuis plus longtemps, ont encore eu besoin cette année-là, d'un service de suite proche et fraternel.

* * *

Avec notre plus profonde reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui, par l'offrande de leurs dons et de leur travail, ont fait et font que cela soit.

Etrangère à toute idéologie et reconnue d'utilité publique, la fondation Sentinelles est placée sous la haute surveillance du Département fédéral de l'intérieur qui assure le contrôle des Comptes et Rapports d'activités annuels.



Charte

Au commencement, la terre était informe et vide.
Vinrent les êtres. Vivants. On en discerna les individus,
puis, au coeur de chaque individu,

La petite personne

Si je sais qu'une petite personne a besoin que lui soient restituées
sa jambe arrachée et une vie respirable, je les lui rendrai.
Sans recenser, avant de la consoler et d'agir, les milliers d'autres petites et petits.

Lui faire son droit est **juste**.
Même s'il est odieux que ne soit pas fait, en même temps, le leur, aux autres.
Si je ne le peux pour tout un peuple, du moins le puis-je pour **une** créature.
Et d'une en une et d'un en un, à s'y mettre nombreux on fait le tour de la terre.

Sentinelles n'est pas une vérité que l'on détient,
mais une **caresse** que l'on propose.

Axe de marche

Le sens de l'urgence et le sens du sacré.
Ingérence naturelle dans les affaires intérieures de l'humanité.
Recherche et découverte d'innocentes et d'innocents meurtris.
Ameurement. Secours et service de suite. Accompagnement.
Et la lutte vigilante contre ce qui les broie.

Moyens

Les fonds

Le public et ses dons offerts en permanence à la souffrance d'autrui.

Les produits

Les gens de métier, les mains pleines, gracieusement,
du fruit de leur travail, leur science, leur talent, leur expérience,
leur ouvrage consciencieux.

Les collaborateurs

Bénévoles ou modestement salariés, responsables et humbles, qui s'engagent
à servir les plus meurtris dans le respect des intentions des donateurs.



Du secours des êtres à la défense des causes

*De l'émerveillement originel
à la connaissance, la révolte, la colère et l'action,
Sentinelles a pour but le secours des plus meurtris
et la mise hors d'état de nuire des instruments de leur malheur.*

Depuis la création de Sentinelles en 1980, voici les nombreux domaines de souffrances qui ont fait l'objet d'actions de secours ponctuelles, ou de programmes de travail plus permanents.

Enfants martyrs

Enfants-filles massacrées du seul fait d'être filles. Inceste. Torture. Viol et violence.

Enfants esclaves ou asservis

Enfants conducteurs d'aveugles, enfants mineurs de charbon, enfants tisseurs de tapis. Petites bonnes. Enfants pauvres offerts aux pédophiles aisés.

Enfants et adolescents malades rejetés

Atteints d'affections graves. Noma. Enfants aveugles, infirmes, blessés.

Enfants affamés

Victimes de dénutritions mortelles à répétition.

Enfants orphelins ou abandonnés interdits d'adoption

Laissés errants, ou maintenus dans des pouponnières, orphelinats et institutions de la détresse, à la merci du désespoir, de la folie ou de la mort.

Enfants et jeunes captives et captif

Enfermés dans des conditions effroyables. A leur sortie: personne ni rien.

Bébés, fillettes, adolescentes, femmes sexuellement mutilées

Mortes ou meurtries à tout jamais au nom de la coutume et de la tradition. Victimes de mariages précoces.

Jeunes filles et femmes persécutées ou massacrées

En vengeance de "l'honneur familial" ou en application de "châtiments" coutumiers ou religieux sauvages, ou pour cause de dot estimée insuffisante par les maris ou belles-familles.

Filles-mères et leurs enfants rejetés

Exclus de leur famille et de leur société. Seuls choix pour la mère : suicide, infanticide, prostitution. Seul destin pour l'enfant "illégitime": mort, rejeté, exclu, ou abandonné.

Dames et demoiselles prostituées et leurs enfants

Prostitution de survie. De terrifiantes destinées et des enfants prédestinés.

Enfants arrachés à l'un de leurs parents

Devenus enjeu lors de séparation ou de divorce. Pris en otage par vengeance de l'autre parent.

Vieux à vau l'eau

Le ventre et les mains vides. Sans famille, sans recours, sans force.

Populations martyres

Des grands charniers du monde au petit être « bon au massacre ».

Animaux martyrs

Intolérables tortures infligées aux innocents des innocents.



Sentinelles au Brésil

La détresse

- Familles trieuses d'ordures ou vivant dans un extrême pauvreté
- Enfants malnutris ou malades en raison de l'insalubrité de l'environnement et du manque de nourriture
- Adolescents et adolescents en danger physique ou social

Les enfants et les familles de la décharge

En 1994, alertés sur la situation dramatique de quelques dizaines de familles survivant dans la décharge d'Olinda, parfois obligées de trouver parmi les ordures de quoi manger, une action a été entreprise à leur secours. Aide individuelle, selon les besoins immédiats et essentiels de chaque famille, ou chaque mère et enfants. Nourriture et soins pour les petits, scolarisation pour les plus grands. Alphabétisation, formation professionnelle et planning familial pour les femmes qui le souhaitent.

En 1996, nécessité d'un centre de récupération nutritionnelle, pour de nombreux petits atteints de malnutrition souvent grave. Cela nous a amenés à créer une crèche et un programme : «Sal da Terra» (nom de Sentinelles au Brésil).

En 1997, les enfants ayant retrouvé la santé et le goût de la vie, pour les préserver et les préparer à l'école primaire publique, ils sont inscrits dans une école enfantine toute proche.

Dès 1999, en raison du manque de place dans les écoles publiques, Sal da Terra crée le projet « Parrainages scolaires » pour permettre à 50 enfants de plus de 7 ans de fréquenter l'école privée. En 2003, ce projet a pris fin puisque la commune a agrandi certaines écoles publiques permettant ainsi à ces enfants d'y accéder.

En 2000, afin d'empêcher le travail des enfants dans les ordures, une organisation non gouvernementale crée le projet « Bourses-école » et confie sa gestion à Sal da Terra : une bourse est allouée à 50 mamans très pauvres qui s'engagent à envoyer leurs enfants à l'école.

En 2001, afin de préserver les adolescents et les préparer à leur futur, nous leur offrons la possibilité de suivre des cours d'initiation professionnelle.

En 2005, le projet « Formation professionnelle » voit le jour, puis le projet «Éducation pour combattre la pauvreté» remplace celui de la « Bourses-école ». Il consiste à développer chez l'enfant le goût d'apprendre à travers des activités complémentaires à la formation scolaire, ainsi qu'à offrir un appui scolaire à ceux ayant des difficultés d'apprentissage. Ce projet ayant pris fin en 2007, mais nous poursuivons aujourd'hui encore l'accompagnement de certains d'entre eux.

Crèche

La crèche Sal da Terra travaille en collaboration étroite avec un dispensaire dont le médecin suit chaque enfant. Une animatrice, une cuisinière, deux auxiliaires forment le personnel de la crèche qui fonctionne aussi comme cantine pour des enfants qui n'ont pas de quoi manger à la maison. La crèche Sal da Terra accueille chaque jour une vingtaine d'enfants, de la naissance à l'âge de 6 ans environ. Ceux, âgés de 4 à 6 ans vont l'après-midi dans une école enfantine à proximité.

Secourus en 2012

- 19 enfants ont été accueillis à la crèche
- 14 enfants ont fréquenté l'école enfantine
- 52 enfants au total ont bénéficié du suivi de Sal da Terra

Suivi des familles

Parallèlement à l'accueil de l'enfant à la crèche, nous essayons de trouver une solution aux problèmes de la famille, soit par l'amélioration des conditions d'hygiène, de l'alimentation ou des rapports familiaux, soit par l'alphabétisation, le planning familial et, dans certains cas, une formation professionnelle pour les mamans ou les adolescents.

Secourus en 2012

- 19 familles ont été suivies

Formation professionnelle

La formation professionnelle a assisté, dès 2011, à une baisse de participation due au départ de la collaboratrice en charge de ce projet, ainsi qu'à la difficulté à éveiller l'intérêt des candidats. En 2012, il n'y a pas eu de nouvelles inscriptions.

2012 – une année décisive

Le fondement de notre présence à Olinda était le secours aux enfants gravement dénutris et à leur famille trieuse d'ordures, laissés sans secours ni recours. Aujourd'hui, heureusement, les cas de malnutrition grave n'existent plus et la situation des familles a évolué, modestement, mais positivement. Nous avons donc décidé de fermer le programme « Crèche Sal da Terra » à la fin de l'année 2012.



Un association locale, tenue par l'église anglicane a pris en charge nos enfants, et les locaux seront destinés à un centre d'apprentissage pour les jeunes du quartier. Cependant, l'aide à une jeune femme sourde-muette se poursuivra jusqu'à ce qu'elle obtienne sa rente invalidité.

Équipe de travail

Au Brésil

- 6 collaboratrices locales

À Lausanne

- 1 responsable de programme à temps partiel

- 1 collaboratrice bénévole à temps partiel.

Brésil

	2012	2011
<i>Olinda, enfants et familles de la décharge</i>		
Aide alimentaire	Fr. 6'339.50	6'705.69
Aide médicale	Fr. 192.68	547.84
Aide scolaire	Fr. 2'159.78	2'328.92
Aide au logement	Fr. 3'900.72	6'117.53
Equipements de secours	Fr. 608.63	1'131.66
Formation et moyens de travail	Fr.	346.36
Salaires et charges	Fr. 67'961.77	54'092.05
Frais administratifs	Fr. 4'773.00	2'689.94
Déplacements et transports	Fr. 2'229.47	3'216.86
Equipements fonctionnels	Fr.	113.72
	<hr/>	<hr/>
	88'165.55	77'290.57
 <i>Formation professionnelle</i>		
Formation et moyens de travail	Fr.	1'727.70
Dons locaux	Fr.	-346.80
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 88'165.55	78'671.47
 Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 25'719.55	19'753.10
	<hr/>	<hr/>
	Fr. 113'885.10	98'424.57



Sentinelles au Burkina Faso (Noma)

La détresse

- **Enfants atteints par la maladie du noma**
- **Enfants atteints d'autres affections graves**

Secours aux enfants atteints de noma

Cette maladie d'origine infectieuse débute par une lésion bénigne de la bouche. Son évolution est foudroyante: en quelques jours ou semaines, sans soins, l'enfant meurt dans 70 à 90% des cas.

S'il survit, il gardera de terribles séquelles mutilant profondément son visage et sa tête, et souvent un blocage total des mâchoires en position fermée.

Depuis 1990, prise en charge et accompagnement d'enfants atteints de noma. Dès leur découverte et jusqu'à leur envol dans leur vie : traitements sur place lors de missions opératoires, ou en Suisse. Accompagnement personnel, familial, médical et social qu'appelle la situation de chacune et chacun.

Travail en collaboration avec les médecins et, en particulier, avec les hôpitaux de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les services sociaux, et toute personne en mesure d'assurer à l'enfant l'encadrement et le suivi qui lui sont nécessaires.

Secours en 2012

104 enfants, adolescents et jeunes adultes:

- 95 enfants atteints de noma (dont 9 avec atteinte HIV positif et 1 avec tuberculose)
- 5 d'entre eux ont été opérés en Suisse
- 1 enfant souffre d'un angiome
- 2 enfants souffrent d'une tumeur
- 1 enfant atteint de dermatose
- 1 enfant atteint d'un ulcère du Buruli
- De manière exceptionnelle, nous accompagnons également 4 jeunes souffrant de cardiopathie.

Durant l'année, nous avons pu clore le suivi de 14 personnes qui ont pris leur envol, et déploré le décès d'un enfant. Nous avons découvert et débuté la prise en charge de 8 enfants et adultes souffrant de noma.

Maisons d'accueil

La Maison de Ouagadougou, située dans le quartier de l'hôpital, permet d'accueillir les enfants avant et après les interventions réalisées lors de missions chirurgicales. Elle permet également de renforcer l'accompagnement médico-social de chaque enfant. **En 2012**, 21 enfants en moyenne ont été accueillis chaque mois, pour des périodes variables en fonction des traitements qu'exige leur santé, ou de la prise en charge que leur milieu familial n'est pas en mesure d'offrir. Elle est également un lieu de préparation médicale et psychologique des enfants avant leur départ pour un traitement à l'étranger, et facilite leur réintégration au pays, à leur retour.

Traitements chirurgicaux en 2012

Centre Hospitalier Universitaire Yalgado Ouedraogo (CHUYO) :

- un adulte a été opéré par le service de chirurgie maxillo-faciale du Prof. D. Ouedraogo

Missions chirurgicales « Enfants du Noma » :

- 8 enfants souffrant de noma et 16 atteints de bec-de-lièvre et fente palatine, ont été opérés lors de missions chirurgicales, à Ouagadougou et Ouahigouya

Physiothérapie

Portant une attention particulière à la rééducation en physiothérapie et orthophonie chez les enfants souffrant de noma, nous travaillons en collaboration avec l'association Physionoma. **En 2012**, des membres de l'association se sont rendus à la Maison d'accueil pour effectuer 2 missions : l'une avait pour but de proposer un nouvel outil de travail afin de favoriser l'ouverture buccale ; l'autre de réaliser un film sur la rééducation chez les patients atteints de noma.

Suivis en brousse en 2012

- 29 enfants ont été suivis dans leur scolarité
- 7 jeunes ont été suivis durant leur formation professionnelle
- 2 jeunes ont bénéficié d'aides leur permettant d'exercer leur profession
- 5 familles en grande détresse ont reçu des aides directes leur permettant de s'alimenter



Prévention/Sensibilisation

En 2012, lors des visites en brousse et dans les Centres de santé, nos collaborateurs ont poursuivi le travail de sensibilisation: informations sur la maladie du noma, symptômes, évolution, conséquences et traitement.

- 130 structures sanitaires ont été visitées
- 548 agents de santé sensibilisés, le tout dans 6 districts sanitaires différents

Équipe de travail

Au Burkina Faso

- 1 responsable
- 8 collaborateurs

À Lausanne

- 1 responsable de programme
- 2 collaboratrices bénévoles
- 2 collaborateurs, du programme Soins aux enfants et du programme de Secours aux enfants atteints de noma au Niger, travaillent en collaboration étroite avec programme.



Burkina Faso – Noma

	2012	2011
Secours aux enfants atteints de Noma		
Aide alimentaire	Fr. 6'405.22	11'246.11
Aide médicale	Fr. 8'332.35	9'090.12
Aide scolaire	Fr. 540.36	415.94
Formation	Fr.	193.05
Moyens de travail	Fr. -122.40	1'545.37
Salaires et charges	Fr. 38'564.93	42'967.42
Frais administratifs	Fr. 11'911.76	12'383.06
Equipements de secours	Fr. 573.98	769.94
Déplacements et transports	Fr. 14'919.33	11'887.38
Equipements fonctionnels	Fr. 432.45	7'944.55
Sensibilisation	Fr.	
Missions chirurgicales	Fr. <u> </u>	<u>10'051.33</u>
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 81'557.98	108'494.27
Dons locaux	Fr. -45.00	-190.00
Frais d'intendance en Suisse Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. <u>62'048.65</u>	<u>46'248.66</u>
	Fr. <u>143'561.63</u>	<u>154'552.93</u>

Ces montants n'incluent pas le coût des soins aux enfants burkinabés opérés en Suisse, comptabilisés sous "Soins aux enfants opérés en Suisse" (Fr. 48'828.95 en 2012 et Fr. 31'294.00 en 2011)



Sentinelles au Burkina Faso (FVV)

La détresse

- **Jeunes filles et femmes souffrant de fistules obstétricales suite à un accouchement long et difficile au village, ou à une césarienne pratiquée tardivement**

Les fistules vésico-vaginales (FVV) et/ou recto-vaginales (FRV) sont des lésions de la vessie, de l'urètre, des uretères, du vagin et parfois du rectum provoquant des pertes continues d'urine ou de selles.

Le dépistage

Une femme souffrant de fistule, ne vient pas spontanément se déclarer dans un centre de santé et cache son problème en le vivant dans l'isolement et parfois la honte. Beaucoup croient que cette «maladie» n'est pas guérissable et la vivent comme une punition. Le programme de lutte contre les fistules obstétricales veut briser ce tabou par une sensibilisation élargie à toute la population et par le contact direct avec les personnes les plus proches des femmes meurtries par ce handicap.

C'est dans la région de l'Est du Burkina Faso, regroupant cinq provinces, que nous avons concentré notre action. La sensibilisation est faite en priorité, dans les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS), et les Centres Médicaux (CMA) de cette vaste région.

Plusieurs associations de femmes de la région de l'Est ont également bénéficié de cette information. Certains CMA, comme ceux de Boulsa, Ziniare, Zorgho et Tenkodogo ont été également visités en **2012**, dans cette région plus centrale du pays où la collaboration avec Sentinelles est souhaitée.

Sensibilisation, aide et accompagnement

Un volet très important a été développé cette année dans toute la région de l'Est et en particulier dans les endroits les plus retirés du pays.

Lorsqu'une femme souffrant de fistule est rencontrée ou nous est signalée, une visite chez elle ou un rendez-vous dans un centre de santé proche de son domicile est organisé. Ceci permet de mieux percevoir sa situation, de l'informer des possibilités de soins existantes, et de l'aide que nous pouvons lui apporter en cas de besoin.

Ces aides se situent à différents niveaux :

- aide au transport vers les centres de référence pour examens médicaux et opération si nécessaire
- aide financière et psychologique pour accéder à une opération de FVV-FRV
- accompagnement tout au long du séjour hospitalier, souvent long et douloureux pendant le suivi post-opératoire ainsi qu'au moment du retour au sein de la famille
- 4 visites sont effectuées pendant l'année qui suit l'opération au domicile de chaque femme
- aide et appui socio-économique et réinsertion, lorsque la situation l'exige

Missions chirurgicales

- à Tanguiéta au Nord Bénin

Ce sont pas moins de **20 missions** ont eu lieu depuis **2004**. En **2012**, nous avons participé à trois missions opératoires organisées par la Fondation Genevoise de Recherche Médicale (GMR) sous la direction du professeur Charles-Henri Rochat avec la collaboration de médecins africains, français, suisses et américains. Ces trois missions se sont déroulées en mars, en septembre et octobre 2012, à l'Hôpital Saint Jean De Dieu (HSJDD) de Tanguiéta. Elles ont permis la prise en charge chirurgicale de **29 femmes burkinabées**.

- à Dori au Sahel

Dès **2009**, le Centre Hospitalier de Dori (CHR) offre aux femmes de la région de l'Est et du Sahel la possibilité de venir se faire opérer de FVV/FRV. Nous avons accompagné dans cette démarche **9 femmes en 2012**. Elles ont pu ainsi bénéficier de soins opératoires de qualité. C'est le chirurgien urologue burkinabé, le Dr Moussa Guiro, qui a assuré la direction de ces interventions chirurgicales. Ce dernier, mandaté par le FNUAP dans cet hôpital, pour une durée de 3 ans, a quitté cet établissement à la fin **2012** pour pouvoir se déplacer à travers tout le pays et offrir ses services dans d'autres hôpitaux, dans le but de former un maximum de chirurgiens dans cette discipline.

Entre 2009 et 2012, ce ne sont pas moins de **42 femmes qui ont été opérées** de FVV/FRV dans ce centre hospitalier de Dori.

- à Ouagadougou

Après avoir terminé son mandat au CHR de Dori, le Dr Moussa Guiro a apporté sa précieuse collaboration à 2 cliniques de Ouagadougou. Il s'agit de la Polyclinique du Centre et la Clinique Schiphra.

Nous avons déjà accompagné **6 femmes** à la Polyclinique du Centre. C'est sous la direction du Dr Kaboré, spécialiste en chirurgie urologique à l'Hôpital universitaire de Ouagadougou, que ces femmes ont pu être opérées avec succès.



Plus tard, **4 femmes** supplémentaires ont pu bénéficier de soins chirurgicaux à la Clinique Schiphra. Elles ont été opérées grâce à la collaboration entre le Dr Guiro et la Dresse Zhala gynécologue de ce Centre.

Secourues en 2012

45 femmes au total ont pu être opérées et accompagnées lors de ces missions opératoires officielles **dont 27 femmes** à l'Hôpital Saint Jean De Dieu de Tanguéta (HSJDD) au Bénin, **8** au CHR de Dori et **10** dans 2 cliniques de Ouagadougou.

Femmes dépistées, opérées et femmes reprises en 2012

Femmes dépistées		Femmes opérées			Visites	Dossiers	Prévisions pour 2013	
FVV	FRV	S	SP	E	Suivis post-opératoires	Clos	En attente d'une opération	Suivis post-opératoires
25	6	33	9	3				
31		45			64	41	37	64

S: succès opératoires (guérison & dérivation)

SP: succès partiel

E: échec opératoire

Si le succès de l'opération n'est que partiel, une autre intervention est programmée pour une prochaine mission opératoire avec entretien avec les médecins et accord de la femme concernée. En cas d'échecs réitérés, il lui sera proposé des moyens non chirurgicaux (physiothérapie, mesures d'hygiène appropriées) pour tenter de faire face à ses pertes d'urine. Elle est accompagnée par l'équipe qui lui procure encouragement, présence chaleureuse et aide matérielle si besoin.

Perspectives pour 2013

- **Renforcer les séances de sensibilisation** à travers toute la région de l'Est, afin d'y apporter une information aux populations sur les risques des accouchements à domicile pratiqués sans assistance médicale. Ceux-ci, étant la cause principale, même si elle n'est pas la seule, de l'apparition des FVV/FVR.

Un projet de sensibilisation est en cours d'élaboration par notre équipe à Fada et sera présenté au FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la Population) dans le but d'obtenir des subventions.

- **Poursuivre le rythme de 3 missions opératoires** à l'hôpital St Jean De Dieu de Tanguéta (HSJDD), et consolider la collaboration avec les Cliniques du Centre et de Schiphra et de Ouagadougou. Possibilité de participer à une mission supplémentaire au CHR de Boromo.

Notre souhait est aussi que le CHR de Fada puisse recommencer à pratiquer la chirurgie des fistules afin d'en faire profiter les femmes de la région où nous intervenons.

- **Ouvrir une maison d'accueil** pour les femmes convalescentes. Leur permettre, une fois rétablies, de pratiquer des petites activités manuelles dans ce lieu, ce qui leur permettrait de franchir en toute sécurité la période du post-opératoire qui s'avère être celle où les rechutes surviennent le plus fréquemment.

Pour l'équipe, ce lieu d'accueil permettrait de réduire au minimum les visites des femmes à leur domicile, ce qui représenterait une grande économie de temps et d'argent.

Les femmes seraient sous notre surveillance pendant les 3 premiers mois après l'opération et profiteraient pleinement de leur convalescence.

Equipe de travail

À Fada N'Gourma

En **2012**, l'équipe de collaborateurs était à nouveau au complet :

- 1 déléguée expatriée de nationalité française
- 2 infirmiers burkinabés à plein temps (1 femme et 1 homme-)
- 1 animatrice burkinabé à 80%
- 1 chauffeur burkinabé dont le contrat à pris fin en octobre 2012 (poste pas repourvu après l'accident qui a détruit notre véhicule)
- 1 gardien de nuit à 100%

A Lausanne

- 1 responsable de programme à 85 %
- 1 superviseuse de programme, bénévole, à temps partiel

Projet pour 2013

- développer la sensibilisation dans la province de la Kompienga
- envisager l'achat d'un petit véhicule pour circuler en ville et environs.



Burkina Faso - Femmes FVV

	2012	2011
Secours aux femmes souffrant de fistules		
Aide alimentaire	Fr. 160.11	283.50
Aide médicale	Fr. 1'470.36	4'280.23
Aide scolaire	Fr. 334.35	135.46
Formation	Fr.	52.15
Moyens de travail	Fr. 301.25	99.22
Salaires et charges	Fr. 38'350.77	34'413.69
Frais administratifs	Fr. 4'647.37	4'734.21
Equipements de secours	Fr.	91.82
Déplacements et transports	Fr. 7'287.07	5'166.32
Equipements fonctionnels	Fr. 1'635.84	3'219.24
Missions chirurgicales	Fr. <u>8'225.81</u>	<u>6'685.54</u>
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 62'412.93	59'161.38
Dons locaux	Fr. -162.00	
Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. <u>68'785.60</u>	<u>69'698.72</u>
	Fr. <u>131'036.53</u>	<u>128'860.10</u>



Sentinelles en Colombie

La détresse

- **Enfants mineurs de charbon ou issus de familles de mineurs, exploités, à l'abandon, maltraités, abusés, violés**
- **Enfants maltraités de familles elles-mêmes maltraitées**
- **Enfants, adolescents et adultes lourdement handicapés ou malades, sans soins ou sans lieu où vivre et guérir**
- **Familles et petits vieux, trouvés sans aucun moyen décent de survie**

DEPARTEMENT D'ANTIOQUIA – MINAS

Les « Mineritos »

Le souci des enfants mineurs de charbon de Minas amène Sentinelles en Colombie en **1983**. Depuis leur découverte, des centaines de petits mineurs ont été rendus à la lumière, à leur enfance et à leur liberté. La recherche d'autres petits encore exploités au fond des mines se poursuit et même si les dernières années leur nombre a considérablement diminué, les détresses rencontrées auprès des enfants issus en majorité de familles de mineurs de charbon sont telles qu'on ne peut passer à côté sans agir. Pour eux, et pour d'autres enfants maltraités, un accompagnement bienveillant et tendre est offert par nos visites dans la famille, l'école, les restaurants scolaires, la rue, là où ils évoluent.

Le Hogar: le Foyer

Protection et accueil d'enfants et adolescents en péril dans leur famille, violemment maltraités, parfois abusés sexuellement. Notre foyer vétuste, situé dans un quartier devenu dangereux pour les enfants, nous avons trouvé en **2012**, dans un cadre propice en pleine nature, une ancienne « finca » ou ferme colombienne. Ce projet de nouveau foyer a pu être réalisé grâce au soutien de la fondation Hirzel. Les travaux de transformation et construction utilisant les matériaux locaux sont entrepris, dès sa création, par une architecte colombo-suisse qui assure la direction de ce chantier, avec vigilance tant au niveau de la qualité que des coûts et soutiens locaux.

Dès l'été **2013**, les enfants vivront dans cet environnement bienveillant dans lequel ils pourront grandir de manière plus harmonieuse

Le futur des jeunes

A celles et ceux que l'on tente de sortir de leur détresse, nous favorisons l'accès au collège secondaire, à une formation professionnelle ou à un métier, parfois à Medellín car ce changement de lieu et d'exigences est bénéfique.

Lutte contre les abus sexuels

La grande majorité des filles et garçons accueillis au Foyer ont été abusés dans leur entourage proche. Pour chacun, un accompagnement thérapeutique est nécessaire. La fondation Lucerito de Medellín avec son équipe de psychologues spécialement formés offre avec professionnalisme et empathie des thérapies individuelles et de groupe. Ce suivi, mis en place avec eux, se réalise à Minas tous les dix jours pour **16 enfants** vivant au Foyer. De nombreux autres petits vivant alentour ont pu également en bénéficier.

Secourus en 2012

- 20 enfants vivent au Foyer. Six ont été accueillis et cinq sont retournés vivre dans leur famille
- 63 enfants et jeunes ont été suivis, ainsi qu'une mère souffrant de retard mental et deux toutes jeunes mamans

BOGOTA

Les personnes souffrant de handicaps

En **1986**, création d'un foyer pour des jeunes handicapés ou malades à vie. Les hôpitaux n'en voulaient plus. Et leur famille infiniment pauvre n'en voulait plus, ou n'en pouvait plus. Depuis sa fermeture en **1998**, l'action de Sentinelles se concentre en priorité à la réinsertion socio-familiale et professionnelle des jeunes et adultes handicapés sortis de ce foyer et à l'accompagnement fidèle de ceux pour qui une réinsertion socio-familiale et professionnelle des jeunes et adultes handicapés sortis de ce foyer et à l'accompagnement fidèle de ceux pour qui une réinsertion n'est pas imaginable. Deux jeunes hommes en chaises roulantes travaillent comme agents de sécurité dans un grand Centre commercial, une femme vit dans la petite maison achetée par Sentinelles en **2006** et s'occupe de son petit magasin. Un adulte vit de son travail de vendeur de rue tout en faisant des études universitaires d'Ingénieur électronique. Un jeune vit sous la dépendance de sa maman trop passive. Une grand-maman, malade à vie, trime pour sa famille. Deux adultes handicapés sont totalement dépendants du fait de leur handicap. Une femme vit en internant psychiatrique.



Un adolescent de Sogamoso souffrant d'un cancer est pris en charge depuis dix ans pour ses soins et contrôles constants à Bogota, ainsi que ses déplacements en chaise roulante accompagné de sa maman, et leur logement dans cette immense ville.

En **2011**, le gouvernement de Bogota a mis en place un système de santé gratuit pour les tout-petits et les personnes âgées ou lourdement handicapées, avec bas revenu. Bien que les frais ne soient pas tous couverts, il reprend en grande partie ceux que Sentinelles a assumé au fil des ans, ouvrant enfin une voie vers l'autonomie de certaines personnes secourues et suivies. Dans les labyrinthes du système de santé, et pour combler un peu de leur solitude, d'autres auront besoin de notre accompagnement à vie.

Secourus en 2012

- 10 adultes et 1 grand-maman, souffrant de handicaps divers

SOGAMOSO

Les enfants et leurs mamans

Secours affectif et personnel à des enfants de parents très pauvres, vivant dans un milieu où la délinquance se mêle à l'alcoolisme, la drogue et la violence. Accompagnement de chacun selon les besoins qui lui sont propres, par des visites là où il vit, dans les écoles, les centres de santé, le lieu de travail. A Sogamoso et dans la campagne proche.

Le bureau reçoit toujours une fois par semaine les mamans recherchant un conseil ou une oreille attentive, ainsi que des jeunes pour appuis scolaire et dialogue.

Les adultes sans familles, ou si peu

Suivi d'une dame qui a longtemps vécu dans une prostitution misérable, dont le fils est actuellement en prison. Prise en charge jusqu'à son opération opération qui devrait lui permettre de retrouver une certaine mobilité et un autre travail.

Visite fréquente à une jeune adulte souffrant de handicap mental, rejetée de tous, qui vit dans un internat qu'elle reconnaît désormais comme sa famille.

Auto-construction de 25 maisons

Dès **1998**, Sentinelles a encadré de façon tout à fait particulière 25 mamans parmi les plus démunies, et leurs enfants, afin qu'elles construisent et deviennent propriétaires de petites maisons préfabriquées. Le gouvernement a participé à ce projet pour un quart des dépenses totales, Sentinelles pour moitié, et les mamans pour le dernier quart. Cette somme prêtée par Sentinelles a été remboursée, sans intérêts sur une durée entre 17 et 34 mois, selon les possibilités de chacune. Si ces 25 familles, dont une centaine d'enfants, sont installées dans leurs murs depuis **2003** ont gagné leur autonomie, deux adolescentes ont encore besoin de notre accompagnement.

Secourus en 2012

- 13 enfants, 7 adolescents et 3 adultes.

- 4 nouvelles personnes, sont accompagnées, alors qu'une maman est devenu indépendante

Equipe de travail

En Colombie

Antioquia: - 9 collaborateurs et une psychologue ponctuelle : secours et suivi pour 86 personnes soit 37 familles

Bogota: - 1 collaboratrice : secours et suivi pour 11 personnes

Sogamoso: - 1 collaboratrice : secours et suivi pour 25 personnes soit 13 familles

Coordination et administration générale: 2 collaboratrices

À Lausanne

- 1 coordinatrice responsable salariée à 80%

- 1 collaboratrice bénévole pour la comptabilité.



Colombie

	2012	2011
<i>Bogota, jeunes handicapés et aides individuelles</i>		
Aide alimentaire	Fr. 1'392.95	1'491.64
Aide médicale	Fr. 7'464.31	8'629.33
Aide au logement	Fr. -14.93	1'171.78
Formation et moyens de travail	Fr. 212.91	103.16
Salaires et charges	Fr. 5'232.05	4'344.67
Frais administratifs	Fr. 892.58	852.04
	Fr. 15'179.87	16'592.62
<i>Antioquia, maison d'accueil et aides individuelles</i>		
Aide alimentaire	Fr. 23'152.07	22'828.98
Aide médicale	Fr. 3'322.72	1'057.70
Aide scolaire	Fr. 9'414.78	7'883.19
Aide au logement	Fr. 4'654.89	2'866.87
Formation et moyens de travail	Fr. 2'531.21	1'291.81
Salaires et charges	Fr. 66'717.97	49'542.05
Frais administratifs	Fr. 1'797.69	1'775.33
Equipements de secours	Fr. 1'928.09	2'011.55
	Fr. 113'519.42	89'257.48
<i>Antioquia, nouvelle maison d'accueil</i>		
Construction nouvelle maison d'accueil	Fr. 108'234.26	
<i>Colombie, coordination générale</i>		
Salaires et charges	Fr. 23'971.21	16'528.25
Frais administratifs	Fr. 4'234.43	3'773.79
Déplacements	Fr. 464.08	429.40
	Fr. 28'669.72	20'731.44
<i>Sogamoso, aides individuelles</i>		
Aide alimentaire	Fr. 820.23	286.64
Aide médicale	Fr. 1'037.13	582.73
Aide scolaire	Fr. 1'163.33	904.03
Aide au logement	Fr. 649.58	256.64



Equipements de secours	Fr.	305.88	
Formation et moyens de travail	Fr.	555.63	164.40
Salaires et charges	Fr.	10'558.57	9'252.23
Frais administratifs	Fr.	<u>2'564.86</u>	<u>1'749.07</u>
	Fr.	17'655.21	13'195.74
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr.	283'258.48	139'777.28
Frais d'intendance en Suisse			
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr.	<u>65'569.87</u>	<u>72'380.15</u>
	Fr.	<u>348'828.35</u>	<u>212'157.43</u>



Sentinelles en R. D. Congo

La détresse

• **Fillettes, jeunes filles, femmes ou vieilles dames, victimes de violences de guerre abjectes et ignobles, et parfois de viols collectifs. Ayant tout perdu, brisées physiquement et moralement, abandonnées avec leurs enfant parfois issus du viol, elles doivent survivre dans un milieu où la pauvreté généralisée a détruit la solidarité**

SUD-KIVU, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Filles et femmes victimes de violences sexuelles

Depuis **2004**, sensibilisés par les horreurs que subissent les femmes dans la région Est du Congo ravagée par la guerre civile, Sentinelles donne les moyens financiers, par le biais de l'association suisse *Vivere*, à des initiatives locales pour panser un peu les terribles blessures causées par les milices armées.

En novembre **2006**, une mission exploratoire est effectuée par notre équipe à Bukavu (Sud-Kivu), ville frontière avec le Rwanda. Sur place, le constat est alarmant. Des centaines de femmes vivent avec leurs enfants dans les bidonvilles de Bukavu, dans des conditions de dénuement extrêmes. Ayant fui leur village après les violences subies dont elles demeurent physiquement dévastées, souvent veuves ou rejetées, elles ne savent où aller. Elles ont parcouru des dizaines, parfois des centaines de kilomètres à pied pour se faire soigner à l'hôpital de Panzi, doté d'un programme de soins aux victimes de violences sexuelles financé par la Communauté Européenne et l'UNICEF, où le Docteur Mukwege et son équipe leur apportent des soins de qualité gratuitement.

À leur sortie de l'hôpital, beaucoup ne peuvent ou ne veulent pas rentrer chez elles, soit que leur sécurité n'est pas assurée, soit qu'il n'y a plus rien que la misère dans leur village. Elles s'installent alors dans la périphérie de la ville, dans des logements de fortune au loyer élevé, vivant ainsi dans des conditions indignes. Elles ne savent ni ne peuvent trouver de quoi nourrir leurs nombreux enfants. Non scolarisés et tentés par la rue, leurs fils sont entraînés dans la délinquance, leurs filles sont en danger de subir les mêmes violences et risquent en plus d'être exploitées par des réseaux de prostitution.

Au cours de cette mission, le suivi urgent de **10 familles** est mis sur pied en attendant l'installation d'une structure de travail de Sentinelles quelques mois plus tard.

En avril **2007**, une délégation est installée à Bukavu, et près de **200 nouvelles familles** sont rencontrées. Les femmes sont écoutées, leurs situations soigneusement examinées et le processus de prise en charge mis en route pour celles qui sont totalement abandonnées et livrées à elles-mêmes.

Dès 2009 : Réorientation de l'action et nouvel objectif

Femmes victimes de violences, abandonnées avec leurs enfants

Au cours des années, nous nous sommes aperçus que la situation de pauvreté extrême du pays incite de nombreux hommes à abandonner leurs familles laissant leurs femmes se débrouiller seules avec leurs enfants. Nourrir leur famille devient alors un défi quotidien dans les milieux ruraux, où les seuls moyens de subsistance pour ces femmes est de porter des fardeaux ou de cultiver la terre des autres pour quelques mesures de farine

L'acquisition d'un véhicule fiable nous a donc permis de déplacer notre champ d'action et de nous concentrer sur les milieux ruraux où des femmes très vulnérables vivent dans des conditions particulièrement difficiles, sans accès aux soins médicaux.

Des enfants malnutris et vivant dans des conditions sanitaires lamentables sont découverts et pris en charge.

Ces prises en charge individuelles comprennent:

- Soins médicaux et accompagnement psychologique
- Soutien alimentaire ponctuel
- Aide au logement (réhabilitation ou reconstruction des huttes)
- Activité génératrice de revenus (petite commerce, élevage, semences)
- Scolarisation des enfants pendant la première année, en attendant que la maman puisse assumer elle-même

Secours en 2012

- Soutien direct à 46 familles, soit environ 210 personnes, dont 19 nouveaux dossiers ouverts en 2012
- Réhabilitation de 1 maison
- Scolarisation totale ou partielle de 47 enfants
- Formation professionnelle de 2 jeunes filles



Équipe de travail

Au Congo

- 3 collaborateurs à plein temps

À Lausanne

- 1 collaboratrice à temps partiel.

Congo

	2012	2011
Secours aux femmes victimes de viols		
Aide alimentaire	Fr. 911.84	604.16
Aide médicale	Fr. 1'295.79	2'348.84
Aide scolaire	Fr. 1'109.56	558.39
Aide au logement	Fr. 196.37	1'337.18
Formation et moyens de travail	Fr. 578.67	822.04
Salaires et charges	Fr. 17'686.63	34'129.46
Frais administratifs	Fr. 10'939.01	13'187.10
Déplacements et transports	Fr. 4'169.94	5'117.71
Equipements de secours	Fr. 188.65	191.22
Equipements fonctionnels	Fr. 777.01	1'211.88
	<hr/>	<hr/>
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 37'853.47	59'507.98
Dons locaux	Fr.	-507.77
Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 45'578.90	45'064.10
	<hr/>	<hr/>
	Fr. 83'432.37	104'064.31
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Ces montants n'incluent pas le coût des soins aux enfants congolais opérés en Suisse, comptabilisés sous "Soins aux enfants (Fr. 1'023.00 en 2011)



Sentinelles au Kenya

La détresse

- Fillettes, adolescentes et jeunes femmes risquant d'être mutilées sexuellement, et infibulées
- Fillettes, ou très jeunes adolescentes, soumises de force à un mariage précoce, vendues contre une dot, séquestrées, battues, violées
- Filles et femmes, souffrant de fistules vésico-vaginales (FVV) et recto-vaginales (FRV), conséquences de ces coutumes, et d'un accès restreint aux structures médicales

La lutte contre les mutilations sexuelles

En 1977, pour faire exploser le tabou des mutilations sexuelles féminines pratiquées jusqu'alors dans l'indifférence générale, tenue d'une conférence de presse internationale à Genève par Edmond Kaiser. Il s'agissait alors d'alerter et d'informer la société humaine du drame, millénaire et toujours actuel, que sont, pour des millions de fillettes et de femmes, les mutilations sexuelles.

En 1980, création du mouvement Sentinelles qui continuera sans désarmer, le combat contre cette effroyable tradition.

GREATER POKOT

En 1999, ouverture d'un programme de secours concret aux jeunes adolescentes et femmes, dans **une** région où les mutilations sexuelles féminines sont accompagnées d'une infibulation drastique. L'engagement de Sentinelles dans ce pays commence avec la rencontre de la responsable d'une organisation de femmes kenyanes à **Kapenguria**, luttant déjà contre ces mutilations. En septembre de cette même année, une première mission sur place permet de mettre en route une action de secours en partenariat avec cette organisation.

Au début 2004, en raison de graves différends dans la gestion du programme, du manque de participation active et de transparence dans le travail commun, Sentinelles met fin à ce partenariat.

En septembre 2004, Sentinelles, officiellement enregistrée au Kenya peut reprendre et poursuivre son travail de secours concret et d'accompagnement.

Fillettes et adolescentes fuyant les mutilations sexuelles ou le mariage précoce et forcé

La première de ces violences annonçant la deuxième, c'est parfois déjà vers 11 ans qu'elles fuient leur famille pour échapper à l'une ou l'autre de ces «fatalités» coutumières.

Il faut d'abord les mettre à l'abri. Ensuite, une fois la situation calmée, tenter une médiation familiale en compagnie du chef de village. Il s'agit alors de faire comprendre aux parents les raisons de la fuite de leur fille et, si possible, de les convaincre de sa légitimité. À l'issue de l'entretien, et pour sceller la parole donnée de ne plus forcer leur fille, un engagement parental de ne pas mutiler leur fille est signé.

L'accompagnement des filles est alors essentiel, pour s'assurer qu'elles soient définitivement à l'abri, et pour renforcer leur détermination à refuser les mutilations.

Visites de suivi régulières sur leur lieu de vie et d'activité, soutien à la vie ou à la scolarité si nécessaire, organisation d'ateliers de formation et d'information, octroi de petites aides économiques pour leurs fournitures scolaires.

Jeunes femmes souffrant de fistules vésico et recto-vaginales

Mutilations sexuelles et infibulation, mariage précoce ou forcé, accouchements difficiles et prolongés en brousse de bébés souvent mort-nés, épisiotomies mal faites, ignorance des sages-femmes, des jeunes filles ou des femmes, qui ont survécu à l'une ou plusieurs de ces violences et demeurent dans la douleur et dans la honte de perdre leurs urines et/ou leurs selles, continuellement. Cet inconfort s'aggrave avec l'odeur nauséabonde qui ne laisse personne dans l'ignorance de leur problème. Au handicap physique et à leur détresse intime et solitaire, s'ajoute alors le rejet par leur famille et leur société qui les considèrent comme « encombrantes », et « inutilisables ».

À nous, de tenter de les soigner et de les rendre à une vie normale en leur assurant les interventions chirurgicales et traitements indispensables qui ne sont accessibles sur place, qu'à celles qui en ont les moyens.

Une fois soignées, s'assurer de leur bonne réintégration familiale et sociale, en leur proposant, quand cela est nécessaire, les moyens d'exercer une activité lucrative correspondant à leurs possibilités et à leur situation personnelle.

Information et sensibilisation

Parallèlement à l'approche individuelle et personnelle de chacune des filles, des femmes et de leurs familles : information de leur communauté par la tenue d'un séminaire de quelques jours. La sensibilisation est organisée



dans les écoles afin d'informer les jeunes filles des dangers de ces pratiques.

Les opérations chirurgicales sont également des opportunités d'information et de sensibilisation des femmes et de leur entourage au sujet des comportements à modifier pour prévenir les causes des fistules et éviter leur répétition.

Secours et suivis en 2012

- Adolescentes fuyant la mutilation (Group A)

- 14 adolescentes ont été accompagnées afin de consolider leur sécurité
- 6 nouvelles filles, ont été secourues de diverses manières

- Jeunes filles fuyant le mariage forcé (Group B)

- 35 adolescentes ont été accompagnées afin de consolider leur sécurité
- 13 nouvelles filles ont été secourues de diverses manières

- Femmes souffrant de fistules (Group C)

- 116 femmes ont été personnellement et médicalement suivies
- 30 nouvelles femmes ont été aidées de diverses manières
- 21 interventions chirurgicales ont été pratiquées pour soigner des femmes souffrant de FVV ou FRV

Sensibilisation communautaire

- 13'086 jeunes et adultes ont été informés par le programme de sensibilisation, dont :
- 9 séminaires de plusieurs jours ont été tenus dans des communautés (Village Seminars) sensibiliser
- 19 rencontres d'un jour ont été organisées dans des écoles primaires et secondaires permettant de sensibiliser 7'099 des jeunes ainsi que certains de leurs enseignants et parents (School Advocacies)
- 4 séminaires « d'urgence » d'un à deux jours ont été tenus dans les communautés qui s'apprêtaient à mutiler leurs filles (Emergency Advocacies and Alternative Rite of Passage)
- 1 rencontre a été organisée avec des chefs de village de Central Pokot District pour présenter le travail de Sentinelles et créer des liens sur le terrain

Aides économiques

Les aides économiques sont accordées en priorité aux femmes qui ont été abandonnées par leur famille et leur époux, et qui ont des enfants. Le but des aides économiques est de leur donner la possibilité d'avoir un minimum d'indépendance pour pouvoir subvenir aux besoins de base de leurs enfants

Les aides économiques sont données pour aider les femmes dans leur réintégration sociale après les opérations

- 2 femmes ont reçu des chèvres
- 2 filles ont reçu une petite aide économique pour payer leurs fournitures scolaires

Équipe de travail

Au Kenya

- 1 délégué (e) responsable de l'ensemble sur place
- 8 collaborateurs kenyans: un médecin gynécologue (bénévole), deux infirmières, une assistante sociale, un responsable de séminaire, un administrateur, un chauffeur et une secrétaire
- 5 VAMs (Village Advocacy Members), qui sont le « fer de lance » de ce travail par leur rayonnement dans les villages pour informer les villageois, et héberger les jeunes filles qui se trouvent en danger
- 2 jeunes femmes (bénévoles) témoignent et partagent leurs expériences concernant les mutilations sexuelles et fistules pendant les séances de sensibilisations (Village Seminars et School Advocacies)

À Lausanne

- 1 responsable de programme à 80%.



Kenya

	2012	2011
Mutilations sexuelles féminines		
Aide alimentaire	Fr. 1'893.06	1'581.31
Aide médicale	Fr. 1'151.92	1'430.06
Aide scolaire	Fr. 38.26	888.97
Moyens de travail	Fr. -24.84	-40.23
Aide au logement	Fr. 954.72	1'067.45
Equipement de secours	Fr. 149.71	81.91
Salaires et charges	Fr. 56'988.30	41'418.85
Frais administratifs	Fr. 7'743.54	4'449.39
Déplacements et transports	Fr. 12'637.49	11'139.23
Equipement fonctionnel	Fr. 2'512.35	3'016.43
	<hr/>	<hr/>
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 84'044.51	65'033.37
Dons locaux	Fr.	-920.64
Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 69'115.90	86'566.65
	<hr/>	<hr/>
	Fr. 153'160.41	150'679.38
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>



Sentinelles à Madagascar

La détresse

- **Enfants, adolescent(e)s, jeunes filles et femmes retenus dans des conditions difficiles, sans réelle perspective d'avenir**
- **Enfants démunis, gravement handicapés ou malades, sans accès aux soins**
- **Habitants d'un quartier particulièrement démunis et privé de l'essentiel**

Les jeunes placés au Centre de rééducation d'Anjanamasina

Depuis **1987**, Sentinelles œuvre au sein de ce centre de rééducation pour y améliorer les conditions de vie de jeunes garçons et adolescents qui, manquant de tout sur le plan matériel, médical et affectif, y dépérissaient, parfois jusqu'à la mort.

Pour permettre aux enfants et aux jeunes de retrouver leur place dans la société, Sentinelles développe un programme de réinsertion, avec, comme fil conducteur, la participation. Au sein du Centre, une équipe d'assistants sociaux et une animatrice leur apportent écoute et affection. La création d'un lien de confiance, la réalisation d'activités tendant à leur développement personnel permettent dès lors d'élaborer avec eux un véritable projet de vie et de maintenir le lien avec leur famille. En parallèle, notre juriste veille à l'évolution favorable de leur situation juridique. La condition socioéconomique des familles est renforcée par l'octroi de micro-crédits, la scolarisation ou formation professionnelle de la fratrie est assurée.

Secourus en 2012, de fin décembre 2011 à fin décembre 2012

- 155 garçons ont été pris en charge au Centre, tous ont bénéficié des activités socioéducatives et culturelles mises en place par Sentinelles
 - 615 déplacements au Tribunal ont eu lieu pour enquête ou audience
 - 184 jeunes et leur famille ont été suivis à l'extérieur
 - 98 dossiers ont pu être clôturés cette année, 296 enfants ont été scolarisés, 72 ont suivi une formation professionnelle, 34 ont trouvé un emploi
 - 38 nouveaux projets d'aide économique ont été mis en place
 - 1 jeune a été transféré en Suisse et pris en charge médicalement, à un tarif préférentiel, aux Hôpitaux Universitaires de Genève
 - 17 enfants ont suivi notre programme de récupération nutritionnelle
 - De nombreuses familles en situation très précaire ont bénéficié d'un soutien alimentaire passager durant le démarrage d'une activité génératrice de revenus ou lorsque la santé d'une personne suivie l'exige
- Ainsi, **en 2012**, plus de **15 tonnes** d'aide alimentaire ont été distribuées aux familles des jeunes.

Suivi psychosocial d'enfants ayant subi une agression sexuelle

En 2012, 14 jeunes filles ont pu bénéficier d'un suivi psychosocial en accord avec leurs besoins spécifiques. Trois collaboratrices, spécialement formées, leur ont offert un accompagnement de qualité et rempli d'humanité.

Les femmes incarcérées à la prison centrale d'Antanimora

Les jeunes filles mineures incarcérées à Antanimora bénéficient également d'un programme de réinsertion complet. A l'intérieur de la prison, elles prennent part à des cours d'alphabétisation, de cuisine, d'artisanat. L'instruction civique, les droits et devoirs sont régulièrement abordés. Un médecin s'assure de leur santé et effectue avec elles un important travail de prévention. Simultanément, le contact avec les familles est maintenu, parfois recréé. Notre juriste suit les dossiers des jeunes filles mineures de manière à éviter le délaissement juridique.

Le travail s'étend également aux femmes enceintes ou accompagnées de leurs jeunes enfants. Au jardin d'enfants créé par Sentinelles, une vingtaine de petits en moyenne bénéficient d'une alimentation équilibrée, d'activités d'éveil et de socialisation. Une collaboration avec les Soeurs de Saint-Maurice permet aux enfants de plus de 18 mois d'être accueillis, en semaine, dans un cadre plus propice à leur épanouissement. Une seconde monitrice anime un atelier de formation en coupe et couture, en cuisine et en créations artisanales. Cet atelier permet aux mamans de se perfectionner dans divers domaines et de construire un projet professionnel qu'elles pourront développer dès leur libération. Nos assistantes sociales assurent des permanences hebdomadaires au sein de la prison. Elles ont pour objectif d'établir avec les jeunes filles et les femmes une relation de confiance, fondement du travail de réinsertion.

Secourus en 2012

***Jeunes filles**

- 25 jeunes filles mineures, dont 10 nouvelles, suivies en prison; 14 d'entre elles ont pu être libérées
- 38 jeunes filles et leur famille ont été suivies à l'extérieur: 15 dossiers ont été clôturés
- 14 nouveaux projets d'aide économique ont été mis en place
- 18 familles de jeunes filles ont bénéficié d'une aide scolaire



- 9 familles en situation précaire ont reçu un soutien alimentaire passager
- **Enfants incarcérés avec leur maman**
 - 47 enfants et leur maman, pris en charge à l'intérieur de la prison
 - 32 mamans et leurs enfants suivis à l'extérieur
 - 16 dossiers ont pu être clôturés
 - 21 familles ont reçu une aide alimentaire temporaire, 27 enfants ont pris part à notre programme de récupération nutritionnelle
 - 18 nouveaux projets d'aide économique ont été mis en place
 - 27 familles ont reçu une aide pour scolariser leurs enfants
- **Femmes enceintes et jeunes mamans**
 - 27 mamans et leur nouveau-né pris en charge à l'intérieur de la prison
 - 35 mamans et leur famille en situation difficile sont suivies à l'extérieur, 7 d'entre elles ont atteint leur autonomie et leur dossier a été clôturé
 - 10 mamans ont reçu une aide alimentaire d'urgence
 - 20 projets de micro-crédit ont été lancés en 2012

Les soins aux enfants

Sans traitement, nombre d'enfants souffrant de pieds bots, de déformations rachitiques ou congénitales, séquelles d'accident, n'ont en perspective qu'exclusion et souffrance. Afin de leur garantir l'accès aux soins, Sentinelles collabore avec le Centre d'appareillage malgache pour la détection de cas et avec Dr Aliamus, chirurgien français de la Réunion qui, plusieurs fois par an, se déplace bénévolement, avec toute son équipe. Ces derniers réalisent les interventions en collaboration avec des chirurgiens et du personnel médical local. Le suivi postopératoire et la rééducation motrice sont assurés par notre kinésithérapeute, avec beaucoup de compétence et de tendresse. Le soutien s'étend à la famille, par la scolarisation de la fratrie, la formation, la mise en place de microprojets producteurs de revenus. Cette approche globale permet, à terme, à chaque famille d'assurer son avenir par ses propres moyens.

Secours en 2012

- 64 enfants ont été traités, dont 31 nouvelles prises en charge
- 25 interventions chirurgicales ont été effectuées au cours de 5 missions médico-chirurgicales
- 39 enfants ont été suivis en rééducation, 14 ont pu arrêter en cours d'année
- 41 nouveaux appareillages ont été fournis
- 50 enfants et jeunes ont été scolarisés
- 18 projets producteurs de revenus visant à l'autonomie des familles ont été mis en place
- 4 aides au logement ont été attribuées à autant de familles.

Droit d'Être

Le programme Droit d'être offre une chance de survie et de vie digne à des personnes en rupture sociale, malades, vieillards, familles à la dérive. Il permet d'apporter une réponse personnalisée à la situation de chacun. Les actions entreprises dépendent des besoins: soins médicaux, récupération nutritionnelle, logement, orientation vers une structure appropriée.

En 2012: 23 familles composées de 3 à 10 personnes ont été suivies; elles ont toutes bénéficié de soutien alimentaire, médical et social :

- 10 familles ont bénéficié d'aide économique
- 6 familles vivant dans la rue ont été logées et ont bénéficié d'un suivi psychosocial
- 3 jeunes ont suivi une formation professionnelle
- 7 familles sont suivies pour des traitements médicaux de longue durée
- 11 familles ont pu scolariser leurs enfants, 6 jeunes ont reçu une formation professionnelle.

Le dispensaire d'Antohomadinika

Ce dispensaire est géré par un comité de quartier et soutenu par Sentinelles. Nos deux médecins s'y relaient pour consulter les habitants d'un secteur particulièrement vulnérable. Dans ce quartier à haut risque sanitaire, la malnutrition et les maladies liées à l'environnement insalubre sont légion. Outre les soins médicaux dispensés, nos médecins organisent régulièrement des campagnes de prévention, orientent les patients vers les différentes structures communautaires existantes tels les centres de récupération nutritionnelle, les centres sociaux. Pour assurer le bon fonctionnement du dispensaire, Sentinelles prend également en charge les salaires d'une gardienne et d'une secrétaire.

En 2012:

- 360 familles inscrites à la mutuelle du dispensaire
- 1310 personnes suivies médicalement
- 45 enfants sont sous suivi pondéral
- 18 campagnes d'éducation sanitaire dont 14 en collaboration avec le Ministère de la santé ont été organisées



La maison d'accueil

Refuge par excellence, elle permet aux personnes libérées, aux orphelins, aux enfants nécessitant des soins ou requérant une mesure de protection temporaire de trouver un point de chute. La vie communautaire s'y organise sur un mode participatif, des activités socioéducatives, formatrices, culturelles et ludiques y sont planifiées tout au long de l'année.

En 2012: plusieurs familles y ont fait étape pour une durée de plusieurs jours à plusieurs mois, 15 jeunes filles et garçons y sont restés en l'attente d'une solution durable. La fréquentation moyenne a été de **20 personnes**. Durant les périodes de vacances, les jeunes placés en internat, faute d'autre lieu d'accueil, viennent s'y ressourcer et prendre part aux diverses activités mises en places.

L'atelier de formation d'Ambohidahy

L'atelier dispense une formation en «coupe-couture» et en tricotage industriel sur machine.

En 2012: 28 personnes ont suivi les cours dispensés par deux formateurs expérimentés

Les Petits Cours

La «petite école» a pour objectif de:

- réinsérer les enfants et les jeunes dans les établissements scolaires publics, après une remise à niveau individualisée
- procurer une formation de base aux enfants ayant un important retard scolaire ou n'ayant jamais eu accès à l'école

En 2012: 23 enfants et jeunes ont suivi des cours d'appui ou de remise à niveau.

Les permanences sociales et médicales, visites à domicile

En plus des visites effectuées régulièrement à domicile par les assistantes sociales, chaque programme organise une permanence hebdomadaire dans nos locaux, afin d'assurer un suivi individuel aussi rigoureux que possible. Les familles peuvent aussi y venir, en consultation gratuite, auprès de nos deux médecins.

En 2012:

- 2590 personnes consultées
- 864 consultations pour planning familial, 24 nouvelles utilisatrices
- 100 enfants sous surveillance pondérale dont 45 enfants malnutris, ont dû suivre notre programme de récupération nutritionnelle
- 10 rencontres de sensibilisation et prévention santé ont été organisées

Équipe de travail

À Madagascar : 39 collaborateurs

- 2 coordinatrices, 4 responsables de programme, 10 assistants sociaux, dont 1 juriste à temps partiel, 2 éducateurs, 2 médecins, 1 kinésithérapeute, 1 éducateur responsable de la famille d'accueil, 5 moniteurs et formateurs, 1 enseignant, 1 maman de jour, 1 intendante, 1 secrétaire, 1 comptable, 1 agent de micro-crédits, 2 chauffeurs, 3 gardiens, 1 gardien suppléant.

À Lausanne: 3 collaborateurs

- 1 responsable de programme
- 1 collaborateur administratif
- 1 superviseur bénévole.



Madagascar

	2012	2011
Centre de détention de jeunes gens d'Anjanamasina		
Aide médicale	Fr. 8'502.84	9'644.64
Aide scolaire	Fr. 7'788.09	6'181.64
Aide au logement	Fr. 547.85	864.21
Formation	Fr. 3'924.59	3'984.62
Salaires et charges	Fr. 13'476.11	13'212.32
Equipements de secours	Fr. 221.74	314.22
Déplacements	Fr. 82.16	53.33
Moyens de travail	Fr. 865.23	1'252.18
	<hr/> Fr. 35'408.61	<hr/> 35'507.16
Atelier de formation et cours d'appui à Ambohidahy		
Aide alimentaire	Fr. 1'786.27	1'153.87
Aide scolaire	Fr. 79.40	
Formation et moyens de travail	Fr. 492.63	377.54
Salaires et charges	Fr. 2'543.24	2'437.35
Frais administratifs	Fr. 1'904.39	1'954.90
	<hr/> Fr. 6'805.93	<hr/> 5'923.66
Maison d'accueil de Fenoarivo		
Aide alimentaire	Fr. 3'433.31	3'113.90
Aide scolaire	Fr. 104.69	
Salaires et charges	Fr. 4'999.85	3'632.88
Frais administratifs	Fr. 2'342.58	2'253.88
Equipements de secours	Fr. 974.67	362.32
Equipements fonctionnels	Fr. 320.74	
	<hr/> Fr. 12'175.84	<hr/> 9'362.98
Prison d'Antanimora / aide aux jeunes filles		
Aide alimentaire	Fr. 411.81	310.08
Aide médicale	Fr. 7'964.91	3'735.03
Aide scolaire	Fr. 1'853.88	1'194.89
Aide au logement	Fr. 369.11	280.35
Formation	Fr. 2'046.61	2'455.13
Moyens de travail	Fr. 614.23	915.66
Salaires et charges	Fr. 4'884.58	4'703.46
Equipements de secours	Fr. 137.61	84.81
	<hr/> 18'282.74	<hr/> 13'679.41

**Madagascar (suite)**

	2012	2011
Prison d'Antanimora / Jardin d'enfants		
Aide alimentaire	Fr. 1'201.99	946.31
Aide médicale	Fr. 3'939.61	1'485.11
Aide scolaire	Fr. 4'855.11	2'700.51
Aide au logement	Fr. 269.86	184.12
Formation	Fr. 531.49	347.16
Moyens de travail	Fr. 876.18	463.43
Salaires et charges	Fr. 7'574.92	6'437.18
Equipements de secours	Fr. 545.34	176.72
	<hr/> Fr. 19'794.50	<hr/> 12'740.54
Prison d'Antanimora / aides aux jeunes mamans		
Aide alimentaire	Fr. 225.62	
Aide médicale	Fr. 1'644.93	762.35
Aide scolaire	Fr. 279.73	174.40
Aide au logement	Fr. 120.50	161.12
Formation et moyens de travail	Fr. 628.73	440.51
Salaires et charges	Fr. 3'990.80	3'839.80
Equipements de secours	Fr. 133.52	
	<hr/> Fr. 7'023.83	<hr/> 5'378.18
Quartier d'Antohomadinaka		
Aide médicale	Fr. 606.58	168.74
Salaires et charges	Fr. 2'210.84	2'069.53
	<hr/> Fr. 2'817.42	<hr/> 2'238.27
Soins aux enfants		
Aide alimentaire	Fr. 26.18	170.71
Aide médicale	Fr. 14'700.87	12'353.16
Aide scolaire	Fr. 702.26	285.07
Aide au logement	Fr. 120.70	
Formation et moyens de travail	Fr. 146.96	76.18
Moyen de travail	Fr. 151.16	
Salaires et charges	Fr. 5'110.16	5'578.58
	<hr/> Fr. 20'958.29	<hr/> 18'463.70
Droits d'Etre		
Aide médicale	Fr. 2'762.09	1'229.84
Aide scolaire	Fr. 1'795.19	956.41
Aide au logement	Fr. 723.79	261.41
Formation	Fr. 358.04	288.14
Moyens de travail	Fr. 259.77	180.49
Salaires et charges	Fr. 1'563.23	1'500.51
Equipements de secours	Fr. 113.93	114.67
	<hr/> Fr. 7'576.04	<hr/> 4'531.47



Madagascar (suite et fin)

	2012	2011
Frais collectifs des programmes à Madagascar		
Aide alimentaire	Fr. 29'347.30	20'597.11
Aide médicale	Fr. 1'063.83	2'064.19
Aide scolaire	Fr. 2'873.88	1'832.44
Formation et moyens de travail	Fr. 146.53	
Salaires et charges	Fr. 36'287.38	34'377.74
Frais administratifs	Fr. 15'425.66	13'696.18
Equipements de secours	Fr. 5'292.08	3'656.35
Déplacements	Fr. 7'685.99	7'650.39
Equipements fonctionnels	Fr. 3'587.44	1'433.68
	<hr/> Fr. 101'710.09	<hr/> 85'308.08
Vente/achat véhicule	Fr. 26'711.00	
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 259'264.29	193'133.45
Dons locaux	Fr. -237.89	-2'135.56
Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	<hr/> Fr. 117'986.90	<hr/> 119'827.10
	<hr/> Fr. 377'013.30	<hr/> 310'824.99

Ces montants n'incluent pas le coût des soins à des enfants malgaches opérés en Suisse, comptabilisés sous "Soins aux enfants opérés en Suisse" (Fr. 9'196.50 en 2012)



Sentinelles au Népal

La détresse

- **Enfants négligés, orphelins ou abandonnés**
- **Enfants emprisonnés avec un parent détenu**
- **Enfants victimes de pédophiles**
- **Autres enfants rencontrés, martyrs, malades, laissés sans soins**

Enfants des rues. Enfants vivant en prison. Enfants abusés

En 1994, Sentinelles crée une association népalaise pour secourir les enfants des rues. Au fil des années, l'action s'étend aux enfants vivant en prison avec un parent détenu, aux garçons et adolescents abusés par des pédophiles occidentaux sévissant impunément depuis de nombreuses années à Katmandou. Parallèlement à une lutte acharnée pour mettre ces bourreaux hors d'état de nuire, une action immédiate de sauvetage des petites victimes est menée pour les mettre à l'abri en attendant d'être en mesure de les rendre à leur famille, et à une vraie vie.

Des maisons d'accueil de transit sont ouvertes à Katmandou et dans le sud du Népal. Des Centres de jour sont installés à proximité de certaines prisons où les petits qui ne peuvent pas encore être séparés de leur maman détenue reçoivent un repas nutritif et participent à des activités ludiques et éducatives.

L'accueil dans l'une de nos maisons est souvent envisagé en attendant la possibilité d'une réintégration familiale.

En 2000, Sentinelles se sépare de l'association locale partenaire et les enfants ou jeunes que leur famille n'est pas encore en mesure de prendre en charge sont confiés à des internats où ils sont régulièrement visités. Ceux qui nécessitent une prise en charge à long terme, rejoignent un petit lieu d'accueil («shelter») géré par une association locale, en attendant qu'un projet de vie soit trouvé pour chacun d'eux. Le secours aux enfants vivant en prison avec un de leur parent est remis à une autre association récemment installée.

En 2003 et 2004, afin d'assurer une meilleure qualité de l'accompagnement des enfants pris en charge, un délégué Sentinelles itinérant suit sur place les programmes Népal et l'Inde.

Depuis 2006, le suivi, des enfants et jeunes n'ayant pas encore atteint l'indépendance, est confié à deux nouvelles organisations népalaises financées pour faire ce travail. Sentinelles qui reste néanmoins très soucieux de leur avenir demande chaque trimestre des rapports sur la santé et les progrès de chacun d'eux.

Au cours des années, les dossiers des enfants ayant atteint l'autonomie ont pu être fermés.

Suklal

En 2012, Suklal est le seul jeune que Sentinelles accompagne encore au Népal. Recueilli **en 1999** dans notre maison d'accueil de Katmandou en raison de problèmes rénaux qui ne pouvaient pas être soignés dans son village, son état a été stabilisé avec des médicaments classiques pendant quelques années, jusqu'à ce que sa situation s'aggrave à fin **2009**. **Aujourd'hui**, son insuffisance rénale nécessite un traitement adéquat régulier dont le coût très onéreux est largement supérieur aux revenus moyens népalais. Sa scolarité et sa formation sont terminées et il a atteint l'indépendance économique, sauf pour les soins médicaux.

Nous recherchons toujours des alternatives permettant de prendre en charge sur le long terme ce traitement très coûteux et Suklal sera accompagné jusqu'à ce que nous ayons pu trouver une solution durable et sûre.

Accompagnés en 2012 :

- 1 jeune homme pour les soins médicaux

Équipe de travail

Au Népal

- 1 association partenaire

A Lausanne

- 1 collaboratrice à temps partiel.



Népal

	2012	2011
Accueil enfants et aides individuelles		
Aide médicale	Fr. 2'645.87	1'935.38
Aide scolaire	Fr.	575.50
Frais administratifs	Fr. 14.00	40.76
Déplacements	Fr. 65.68	
	<hr/> Fr. 2'725.55	<hr/> 2'551.64
Dons locaux	Fr. -97.11	
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 2'628.44	2'551.64
Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 2'893.25	2'890.10
	<hr/> Fr. 5'521.69	<hr/> 2'890.10
	<hr/> Fr. 5'521.69	<hr/> 5'441.74



Sentinelles au Niger

La détresse

- d'enfants atteints par la maladie du noma
- d'enfants souffrant de bec de lièvre, fentes labiales et/ou palatines

Le secours aux enfants

Le **noma** : cette maladie d'origine infectieuse débute par une lésion bénigne de la bouche. Son évolution est foudroyante: en quelques jours ou semaines, sans soins, l'enfant meurt dans 70 à 90% des cas. S'il survit, il gardera de terribles séquelles mutilant profondément son visage et sa tête, et causant souvent un blocage total des mâchoires en position fermée.

Dès **1992**, Sentinelles a mis en place et développé au Niger un dispositif de travail permettant d'assurer la recherche, la découverte, la prise en charge médicale ainsi que le suivi individuel, familial et social de chacun des enfants atteint de noma.

La Maison d'accueil

Basée à Zinder, elle héberge en permanence, pour une période plus ou moins longue, entre 80 et 100 enfants dont l'état de santé exige des traitements précis ou une prise en charge que leur milieu familial n'est pas en mesure de leur offrir. Cette maison d'accueil permet également la préparation médicale et psychologique des enfants avant leur départ pour un traitement à l'étranger, et pour faciliter leur réintégration au pays à leur retour. Des consultations de dépistage de la gingivite se déroulent également à la maison d'accueil au profit de la population nigérienne.

En 2012 :

- 1'064 enfants ont séjourné au centre d'accueil
- 264 enfants ont reçu une consultation de dépistage de la gingivite tout au long de l'année.

Missions chirurgicales

En collaboration avec la Professeur Brigitte Pittet des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), une mission a pu être réalisée au mois de janvier, au Niger. De plus, trois missions en faveur d'enfants souffrant de fente labiale et/ou palatine ont pu être réalisées en collaboration avec le Docteur Jean-François Negrini et l'Hôpital des Enfants CURE à Niamey.

Au cours de ces 4 missions :

- 14 enfants atteints de noma et 93 enfants atteints de bec de lièvre ont pu être opérés

Transferts pour soins en Europe

L'équipe de Zinder assure les démarches administratives en vue du transfert d'enfants, inopérables au Niger, qui doivent être pris en charge en Europe.

En 2012 :

- 5 enfants atteints de séquelles gravissimes de noma ont été transférés en Suisse pour des interventions chirurgicales

Prévention/Sensibilisation

Depuis son implantation au Niger jusqu'à aujourd'hui, Sentinelles a constaté que le nombre d'enfants touchés par le noma n'a malheureusement pas régressé. Afin de compléter les efforts du Programme National de Lutte contre le Noma et de renforcer cette action, Sentinelles a mis en marche dès le deuxième semestre **2004** une campagne intensive d'information, de sensibilisation et de détection précoce du noma afin d'arracher ces enfants à des souffrances intolérables et à une mort évitable.

La première phase de ce projet s'est achevée en février **2010**. L'objectif principal de cette action visait le personnel de chacune des structures de santé. Durant le mois de janvier et de février 2010, notre équipe a pu effectuer cette formation auprès de 123 personnes (agents de santé et matrones).

Dès mars **2010**, grâce également au précieux soutien de la Fondation Winds of Hope, une deuxième phase de sensibilisation a été mise en route visant cette fois-ci la communauté traditionnelle (autorités coutumières, traditionnelles, religieuses et morales) et la population villageoise. Des consultations « gingivite » sont également offertes à la population villageoise et, quand les conditions pratiques et météorologiques le permettent, un film de sensibilisation est projeté la nuit venue à toute la communauté.



En 2012 :

- 6'041 personnes ciblées ont pu être sensibilisées, principalement dans les départements de Kantché et Magaria de la région de Zinder
- 5'030 villageois ont assisté à ces séances. 48 étudiants et 252 membres du personnel d'ONG ont bénéficié d'une sensibilisation au sein de leur établissement
- 464 enfants souffrants de gingivites ont été détectés, 2 enfants atteints de noma et 10 atteints de bec-de-lièvre, lors des séances de sensibilisation au sein des villages ou quartiers
- 11 séances de projections du film de sensibilisation ont pu être menées avec la participation d'environ 3'200 villageois
- 41 enfants souffrants de gingivite ont été détectés et 1 de bec-de-lièvre lors de ces projections

Suivi en brousse

Trois véhicules sont indispensables pour assurer le suivi médical, nutritionnel, familial et social adapté à chaque enfant sur son lieu de vie, dans des conditions d'accès particulièrement difficile en brousse.

En 2012 :

- 1'176 visites en brousse ont été effectuées durant l'année
- 223 aides nutritionnelles ont été distribuées, ce qui représente 882 sacs de 50 kg (mil), 4 sacs de riz et 10 mesures de haricots.
- 45 moustiquaires ont été distribuées
- 83 enfants ont bénéficié d'un suivi scolaire, dont 53 une aide en fournitures scolaires et 16 un prêt de livres scolaires fondamentaux.
- 39 enfants ont suivi des cours d'appui scolaire organisés au sein de la maison d'accueil durant les vacances d'été
- 7 enfants ont reçu une aide à la formation professionnelle
- 10 enfants et leurs familles ont bénéficié d'une aide à l'élevage, aide à l'agriculture, aide pour la construction d'une chambre ou pour monter un petit commerce

Secours

718 enfants:

- 329 enfants atteints de noma
- 389 enfants souffrant de bec de lièvre

Équipe de travail

Au Niger

- - 1 délégué suisse responsable du centre d'accueil
- - 24 collaborateurs nigériens
-

À Lausanne

- - 1 responsable de programme
- - 2 collaboratrices bénévoles
- - 1 collaboratrice du programme Soins aux enfants, travaille en lien étroit avec ce programme.



Niger

	2012	2011
Secours aux enfants atteints de Noma		
Aide alimentaire	Fr. 42'811.87	57'255.72
Aide médicale	Fr. 8'421.43	11'411.37
Aide scolaire	Fr. 1'778.94	653.81
Aide au logement	Fr. 126.00	
Frais de missions chirurgicales	Fr. 21'919.33	13'227.65
Formation	Fr. 1'003.18	953.43
Moyens de travail	Fr. 3'058.56	1'523.97
Salaires et charges	Fr. 100'617.89	91'115.01
Frais administratifs	Fr. 9'956.18	14'041.89
Equipements de secours	Fr. 442.31	692.76
Déplacements et transports	Fr. 34'003.11	29'841.74
Equipements fonctionnels	Fr. 14'440.81	11'232.75
Sensibilisation	Fr. 14'938.16	33'322.52
	<hr/>	<hr/>
	Fr. 253'517.77	265'272.62
Vente/achat de véhicule	Fr. 37'641.62	
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 291'159.39	265'272.62
Dons locaux	Fr. -900.00	
Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 47'226.80	42'273.75
	<hr/>	<hr/>
	Fr. 337'486.19	307'546.37
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Ces montants n'incluent pas le coût des soins aux enfants nigériens opérés en Suisse, comptabilisés sous "Soins aux enfants opérés en Suisse" (Fr. 69'333.45 en 2012 et Fr.108'604.5 en 2011)



Sentinelles au Sénégal

La détresse

- **Enfants asservis à la conduite d'un adulte aveugle mendiant, parent ou tuteur à qui ils ont été confiés ou simplement donnés**
- **Enfants talibés contraints à mendier pour leur survie et celle du Marabout auquel ils sont asservis**
- **Enfants souffrant de maladies rares ou particulières, trop démunis pour avoir accès à des soins**

Enfants conducteurs d'aveugles

A M'BOUR

Le programme vise les enfants contraints à accompagner des personnes aveugles qui survivent grâce à la mendicité. Mis en place depuis **1987**, il comprend la distribution hebdomadaire de vivres aux parents les plus nécessiteux qui se sont engagés à libérer leurs enfants de cet asservissement. Ils sont alors scolarisés ou alphabétisés et pris en charge sur le plan médical, sanitaire et social. Un suivi régulier est mené auprès des familles, des écoles et des partenaires médicaux. De plus, des actions de sensibilisation sont également apportées sur les thèmes du planning familial et de la santé infantile.

En 2012, le développement des activités d'aide économique s'est poursuivi. En effet, afin de les aider sur le chemin de l'autonomie, des projets sont proposés aux femmes voyantes de certaines familles (vente de légumes au marché, vente de charbon dans le voisinage, etc).

D'autre part, notre assistante sociale assure aux enfants des aveugles et à leur famille des visites à domicile régulières. Dans nos locaux mise en place :

- d'un lieu de permanences sociales et d'écoute
- d'une permanence médicale (infirmier Sentinelles)

A FATICK

Ce programme, similaire à celui de Mbour, a été ouvert en septembre 2005 dans la ville de Fatick pour un suivi scolaire, médical et social des enfants d'aveugles.

A KAOLACK

Un troisième programme a été ouvert au début de l'année **2006** à Kaolack.

Tout comme à Mbour ou Fatick, une fois libérés de leur asservissement, il faut garantir à ces enfants l'accès à leurs droits fondamentaux, faire de même pour leurs petites soeurs ou petits frères en danger d'être utilisés à les remplacer à la conduite de l'aveugle. Pour tous, santé, scolarité, formation professionnelle et moyens de travail sont proposés.

Secours en 2012 :

À M'bour-

- 36 familles suivies, soit un total de 119 enfants
- 87 enfants et adolescents sont pris en charge au niveau scolaire ou pour une formation professionnelle
- 86 personnes bénéficient d'une aide alimentaire, soit 16 familles
- 8 aides économiques sont en cours, 1 est en élaboration

À Fatick

- 12 familles suivies, soit un total de 43 enfants
- 38 enfants et adolescents sont pris en charge au niveau scolaire ou pour une formation professionnelle
- 40 personnes bénéficient d'une aide alimentaire, soit 7 familles
- 5 aides économiques sont en cours, 1 est en élaboration

À Kaolack

- 14 familles suivies, soit un total de 46 enfants
- 32 enfants et adolescents sont pris en charge au niveau scolaire ou pour une formation professionnelle-
- 4 aides économiques sont en cours, 1 est en élaboration

Enfants talibés

Les talibés sont de jeunes enfants confiés par leurs parents à un marabout, parfois dès l'âge de 4 ans, en vue de leur instruction religieuse. Ils sont accueillis dans des daaras où ils vivent souvent dans des conditions sociales, sanitaires et morales très précaires et inquiétantes. Ils sont obligés de mendier, pour pourvoir à leurs besoins et à ceux de leur marabout, et sont souvent astreints à rapporter une somme d'argent quotidienne sous peine de châtements corporels.

En 2001, Sentinelles a ouvert un programme en faveur des talibés dans les régions de Thiès, Dakar, Mbour et Kaolack, puis s'est recentrée sur ces deux dernières régions au cours de l'année **2009**.

Par la présence régulière d'un assistant social et d'un infirmier engagés par Sentinelles dans les daaras, ce programme contribue à améliorer condition de vie des talibés et vise à combler de nombreuses carences constatées



chez ces enfants en particulier sur le plan éducatif, social, affectif et médical. Ces visites permettent aussi de découvrir des enfants particulièrement en détresse et de chercher des solutions pour eux. Dans le cadre du programme talibés, Sentinelles prend aussi en charge des talibés isolés, en grande détresse (battus, etc.) ou suite à des urgences médicales (accidents, dénutrition, maladie contagieuse non-bénigne, etc.).

Les objectifs du programme talibés se définissent comme suit :

- Découvrir et secourir ceux qui sont en détresse, défendre leurs droits et faire abandonner les pratiques de châtiments corporels aux marabouts
- Faciliter l'accès aux prestations sanitaires et de santé (y compris organiser des actions de prévention en matière de santé)
- Contribuer à leur éducation (scolarisation, alphabétisation)
- Effectuer un accompagnement social (y compris obtenir pour eux des actes de naissance)
- Chaque fois que c'est possible, maintenir ou restaurer le lien familial, organiser des retours en famille avec un projet pédagogique, suivi individuel régulier et sensibilisation de la population locale sur la situation des talibés

Toutes ces actions permettent également de diminuer la mendicité (par ailleurs interdite au Sénégal) ainsi que les risques qui y sont liés.

Secourus en 2012

- Dans 9 daaras (6 à Mbour et 3 à Kaolack), **1035 enfants** talibés ont bénéficié d'un suivi social et médical et 204 d'entre eux de l'alphabétisation. 127 talibés ont été scolarisés. 4 talibés issus de ces daaras et rentrés en famille sont encore suivis régulièrement
- 9 talibés, en grande détresse rentrés en famille, sont suivis avec un projet éducatif mis en place pour eux, pour certains, suite à un séjour plus ou moins long dans un foyer d'accueil partenaire
- Cette année **2012** a vu l'intensification des retours en famille de 11 talibés issus de daaras suivis suite à des problèmes médicaux, de dénutrition et pour lesquels un projet individuel est mis en place
- Plusieurs dossiers ont été fermés une fois les soins achevés ou parce que la famille est apte à reprendre la prise en charge et plus d'une vingtaine de talibés sont encore suivis régulièrement

Soins aux enfants

Secours à des enfants atteints de malnutrition, de séquelles de noma, de fente labiale, de problèmes cardiaques, de handicaps, d'accidents ou encore de brûlures. Toujours issus de familles très démunies, ils sont pris en charge pour des soins ou opérations chirurgicales au Sénégal ou à l'étranger, selon les besoins et les possibilités.

En 2012, deux dossiers ont pu être fermés une fois les soins achevés ou parce que la famille est apte à reprendre la prise en charge. Pour cela, des projets d'aide économique sont mis en place.

Secourus en 2012

- 30 patients ont bénéficié d'interventions chirurgicales ou de soins appropriés, ainsi que d'un suivi médical, social voire scolaire. Certaines fois, le suivi médical et scolaire s'étend à la famille et une quarantaine de personnes ont bénéficié d'une prise en charge appropriée
- 1 jeune garçon a été transféré au Niger pour une opération chirurgicale à la suite d'un noma
- 1 jeune garçon, amputé d'un pied suite à des séquelles d'une opération mal cicatrisée et amplifiée par un spina bifida, a nécessité un suivi orthopédique rapproché et de nombreux soins
- 1 jeune fille aveugle a débuté des cours de braille dans une école intégrée
- 1 jeune fille atteinte de Mal de Pott (tuberculose osseuse au niveau de la moelle épinière), avec une paralysie des membres inférieurs et de graves escarres a été prise en charge
- 5 personnes suivies ont bénéficié d'aides économiques depuis 2008

Equipe de travail

Au Sénégal

- 1 déléguée expatriée
- 3 assistants sociaux
- 1 infirmier
- 1 secrétaire - comptable
- 1 gardien

À Lausanne

- 1 responsable des programmes
- 1 chargée de supervision bénévole
- 1 comptable bénévole.



Sénégal

		2012	2011
<i>M'Bour, enfants conducteurs d'aveugles</i>			
Aide alimentaire	Fr.	6'614.65	7'310.11
Aide médicale	Fr.	4'046.59	2'144.20
Aide scolaire	Fr.	2'367.08	2'319.52
Aide au logement	Fr.	470.88	115.30
Equipements	Fr.	97.20	396.79
Formation	Fr.	141.21	218.71
Moyens de travail	Fr.	409.46	154.96
Salaires et charges	Fr.	35'908.52	40'105.51
Frais administratifs	Fr.	3'790.08	4'090.31
Déplacements et transports	Fr.	1'456.92	1'480.13
Equipements fonctionnels	Fr.	65.70	105.83
	Fr.	<u>55'368.29</u>	<u>58'441.37</u>
<i>Fatick, enfants conducteurs d'aveugles</i>			
Aide alimentaire	Fr.	2'687.36	3'018.49
Aide médicale	Fr.	2'445.22	1'001.35
Aide scolaire	Fr.	2'027.52	2'493.77
Formation	Fr.	1'397.21	2'019.93
Moyens de travail	Fr.	175.10	188.52
Aide au logement	Fr.	181.94	
Frais administratifs	Fr.	434.52	1'279.73
Salaires et charges	Fr.	36.00	1'591.92
Déplacements et transports	Fr.	2'213.19	2'146.97
	Fr.	<u>11'598.06</u>	<u>13'740.68</u>
<i>Secours aux enfants talibés</i>			
Aide médicale	Fr.	13'156.66	16'251.63
Aide scolaire	Fr.	12'665.98	20'350.72
Formation et moyens de travail	Fr.	-69.30	127.30
Salaires et charges	Fr.	40'782.71	37'025.48
Frais administratifs	Fr.	2'568.90	3'839.71
Déplacements et transports	Fr.	12'284.75	12'052.41
Equipements fonctionnels	Fr.	918.41	999.00
	Fr.	<u>82'308.11</u>	<u>90'646.25</u>



Sénégal (suite et fin)

	2012	2011
Soins		
Aide médicale	Fr. 6'576.43	8'904.78
Aide scolaire	Fr. 2'484.36	2'605.62
Formation et moyens de travail	Fr. 217.80	1'385.66
Frais administratifs	Fr. 61.45	
Déplacements et transports	Fr. 530.37	
	Fr. 9'870.41	12'896.06
Achat/vente véhicule	Fr. 13'950.00	15'770.00
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 173'094.87	191'494.36
Frais d'intendance en Suisse, salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation gestion des programmes en partie bénévole	Fr. 59'491.40	57'573.20
	Fr. 232'586.27	249'067.56
	Fr. 232'586.27	249'067.56



Sentinelles - Soins aux enfants

La détresse

- **Enfants victimes du noma**
- **Enfants atteints d'autres pathologies, malades, blessés, privés de soins**

Les enfants et leur douleur

La principale pathologie traitée dans ce programme est le noma qui engendre d'importantes séquelles fonctionnelles et esthétiques.

En 1990, suite au transfert de deux enfants burkinabés au visage gravement dévoré par la maladie du noma, un dispositif de recherche d'autres enfants atteints, cachés, écartés, oubliés, a été mis en place au Burkina, puis au Niger.

La chirurgie réparatrice qui permet aux enfants de retrouver un visage harmonieux inclut la chirurgie plastique, reconstructive et esthétique, ainsi que la chirurgie maxillo-faciale. Ce traitement demande des moyens techniques et humains très importants et selon la nature et la gravité de la séquelle, il ne peut être réalisé dans le pays d'origine de l'enfant. Dans ce cas, ce dernier est transféré en Suisse pour bénéficier des soins auxquels il a droit.

Le transfert

L'organisation des transferts est soigneusement préparée afin d'offrir à ces enfants un séjour qui soit le plus agréable possible sur le plan humain, en tenant compte de ses conditions de vie.

Pour ce faire, nous demandons au préalable un dossier médico-social complet, afin de connaître au mieux l'enfant, son état de santé, son quotidien et son environnement familial.

Sur place, les collaborateurs locaux préparent les enfants à ce voyage sur le plan affectif, psychologique et médical. Ils s'occupent également des démarches administratives : établissement d'un acte de naissance, passeport, autorisation parentale, autorisation du Ministère de la santé, etc.

À Lausanne, d'autres démarches sont entreprises : planification du programme opératoire en concertation avec les équipes chirurgicales ; réservation du billet d'avion ; recherche d'un accompagnant d'Aviation Sans Frontières (ASF) pour la durée du vol et d'un interprète pour le séjour ; recherche d'un lieu d'accueil.

Les enfants transférés voyagent dans la mesure du possible à plusieurs, ce qui leur permet de découvrir et d'appréhender ensemble toutes ces nouveautés et de se rassurer mutuellement.

À leur arrivée à l'aéroport en compagnie d'un membre d'ASF, ils sont accueillis par notre responsable des Soins à Lausanne, avant d'être conduits dans un hôpital pour un bilan de quarantaine qui permet de contrôler leur état de santé. Il est alors important de consacrer du temps à l'enfant pour faire connaissance, l'apaiser, lui expliquer les étapes à venir. Un interprète peut s'avérer nécessaire à ce moment-là.

Trois hôpitaux sont d'accord d'accueillir les enfants ou jeunes pour ces bilans de santé préopératoires. Ces séjours sont facturés à un tarif préférentiel.

Les différents lieux d'accueil

La Maison d'accueil : c'est là que l'enfant va vivre entre les séjours hospitaliers. La qualité de ce lieu est très importante car pendant cette période, l'enfant doit vivre avec ses peurs, ses questionnements et parfois ses souffrances liées aux interventions chirurgicales. Il doit également gérer comme il le peut la séparation d'avec les siens. Cet accompagnement demande sensibilité, compréhension et compétences professionnelles de la part de chacun.

"La Maison" de Terre des hommes, à Massongex, accueille des enfants de tous les âges, provenant des quatre coins du monde et souffrant de diverses pathologies. « La Maison » réunit toutes les exigences mentionnées ci-dessus. L'accompagnement quotidien est assuré par une équipe pluridisciplinaire et la qualité des soins répond aux besoins des premiers secours, des urgences, et du suivi médical. De plus, les enfants s'y retrouvent nombreux, ce qui leur rappelle la vie en communauté. Ils participent à des activités telles que l'école, des ateliers créatifs, des jeux, des promenades, qui leur permettent de s'aérer l'esprit et de penser à autre chose qu'à leur maladie et à leur traitement.

Les familles d'accueil : quelques familles généreuses se proposent pour accueillir, entre les phases opératoires, un enfant, un adolescent ou un adulte malade. Ils sont attentifs aux besoins de l'enfant et veillent à le préparer à son prochain retour dans sa famille.

Enfants accueillis en 2012 :

- 15 enfants – dont 5 étaient déjà présents en 2011, ont séjourné à la *Maison* de Massongex
- 1 enfant a vécu dans une famille d'accueil durant l'année



Les traitements opératoires

Pendant leur séjour en Suisse, les enfants vivent souvent plusieurs hospitalisations pour des durées qui varient selon les interventions médicales. Afin de garantir un suivi médical régulier et optimal, ils se rendent aussi fréquemment à l'hôpital pour des consultations.

Les tarifs humanitaires pratiqués par certains hôpitaux et la gratuité accordée par d'autres, permettent de réduire considérablement les coûts de ces prises en charge.

Secours en Suisse en 2012 :

- 18 interventions ont été effectuées cette année en Suisse
- 5 enfants arrivés l'an dernier ont poursuivi leur traitement durant cette année
- 11 nouveaux enfants ont été transférés en Suisse dans le courant de cette année pour y être soignés.
- 88 consultations médicales ont été effectuées en ambulatoire dans les différents hôpitaux

Le retour à la maison

Les collaborateurs se déplacent de village en village pour visiter les enfants et leur famille, afin d'assurer un suivi médico-social adéquat et minutieux.

Secours et suivis en Europe, depuis 1990 date d'ouverture de ce programme :

- * 207 enfants ont été opérés puis sont rentrés au Niger
- * 92 enfants ont été opérés puis sont rentrés au Burkina Faso
- * 52 enfants ont été opérés puis sont rentrés dans d'autres pays

Équipe de travail

Au Niger, au Burkina Faso et dans d'autres pays:

- de nombreux collaborateurs

A Lausanne :

- 1 collaborateur à 70%
- 1 collaboratrice à 20%
- 1 collaboratrice à 10%
- de nombreux bénévoles: chirurgiens, médecins, dentistes, et tous les professionnels paramédicaux, de même que les convoyeurs, interprètes, visiteurs, personnes présentes auprès des enfants qui offrent leur aide pour faciliter les étapes durant leur transfert.

**Chacune et chacun, indispensable maillon d'une chaîne
sans qui un tel accompagnement ne serait pas envisageable.**



Soins aux enfants opérés en Suisse

	2012	2011
Niger		
Soins aux enfants atteints de noma	Fr. 69'333.45	108'604.50
Burkina Faso		
Soins aux enfants atteints de noma (Dont deux autres enfants en 2011, l'un cardiaque et l'autre souffrant d'une malformation congénitale)	Fr. 48'828.95	31'294.00
Madagascar		
Soins à un enfant souffrant d'un cavernome	Fr. 9'196.50	
Irak		
Soins à un enfant prématuré souffrant d'un retard de développement	Fr. 679.25	
Congo		
Soins à un enfant souffrant d'un désordre du développement sexuel	Fr.	1'023.00
Nigéria		
Soins à un enfant atteint de malformation cranio-faciale	Fr. 11'552.25	7'472.80
	<hr/> Fr. 139'590.40	<hr/> 148'394.30
Frais d'intendance en Suisse, salaires et charges, frais de déplacements, assurances	Fr. 76'784.75	73'685.45
Total	<hr/> Fr. 216'375.15 <hr/>	<hr/> 222'079.75 <hr/>



Autres secours et autres domaines

- **Ingérence naturelle dans les affaires intérieures de l'humanité**
- **Intervention au secours de détresse collective ou individuelle, connue ou découverte**

Nous avons été alertés de leur détresse, par eux-mêmes, par d'autres personnes, par une émission de télévision ou par un article d'un journal. Ils vivent dans un pays où SENTINELLES n'est pas. Pour ne pas passer au large d'eux, il a fallu trouver sur place, une personne de confiance fiable et tendre, capable de les accompagner avec nous à leur côté, un bout de chemin.

Les quatre enfants d'une famille vivant en Algérie

La santé fragile du papa reste un grand souci pour la famille. Il a besoin de médicaments contre l'épilepsie chers sur place, mais impossible pour nous d'en obtenir ici, sans ordonnance. Le fils n'a pas trouvé de travail fixe, utilise le taxi du voisin et fonctionne comme taxi clandestin, la nuit. Il partage ensuite son gain avec le propriétaire du véhicule.

Malgré des difficultés d'apprentissage sérieuses, l'aînée des filles formée dans un Centre de "formation couture" a réussi ses examens finaux, mais il est difficile pour elle de s'intégrer dans un atelier. Elle apprend aussi à lire en français avec son papa.

La seconde des filles, qui se profile depuis petite comme le soutien potentiel de la famille dans le futur, a obtenu son diplôme universitaire en Sciences économiques ! En juillet, elle a trouvé un emploi saisonnier de 3 mois dans une agence d'assurances privée ! Elle a fêté sa première paye (92.-Fr) avec sa famille. Voyant qu'elle était sérieuse et honnête, son patron a renouvelé son contrat pour 6 mois encore.

La cadette travaille elle aussi très bien à l'école, elle est passée en classe supérieure et poursuit des cours complémentaires de physique, math et arabe. Pour faire quelques sous, la famille loue, avec contrat renouvelable de 6 mois en 6 mois, la "pièce boutique" de leur nouvelle maison à un marchand de meubles qui l'a bien remise en état. Notre collaboratrice bénévole et amie poursuit un accompagnement épistolaire attentif et tendre à cette famille.

Mise en place en 2001, l'aide apportée aux enfants de la famille grâce à des amis de Sentinelles (parrainages) qui connaissent le papa venu en Suisse à travers Tdh il y a 50 ans pour y recevoir des soins - (balle perdue qui a traversé son épaule et a fini son trajet dans sa tête provoquant de graves crises d'épilepsie, le laissant handicapé au niveau de la vue), a vraiment permis une évolution positive de la situation de toute cette famille.

En 2012: poursuite de l'aide alimentaire, scolaire aux enfants de cette famille et courrier régulier à la famille par une amie de Sentinelles.

Une dame âgée vivant en Pologne

Depuis 2005, aide et accompagnement à une dame âgée, très malade et presque aveugle, vivant à Lublin, seule avec son vieux chien.

Connaissant sa situation, nous avons mis en place un soutien pour lui permettre de faire face aux frais de médecin, des médicaments indispensables à son état et pour acheter le charbon indispensable à chauffer la seule pièce où elle se tenait durant l'hiver. Et surtout du courrier, qu'une assistante sociale qui lui rendait visite lui lisait, l'accompagnait de son mieux en nous envoyant de ses nouvelles.

Le 13 mars 2012, par une lettre pleine de tendresse, notre correspondante nous a appris son décès à l'âge de 95 ans : « Quelques jours auparavant, elle avait eu de graves problèmes d'ordre digestifs. Opérée, elle a repris conscience, mais son cœur n'a pas résisté ».

Macha, jeune femme paraplégique vivant en Russie

Devenue paraplégique à l'âge de 12 ans suite à une opération ratée au dos, Macha, a été découverte grâce à un article dans un quotidien suisse paru en **2001**. Recherche de la jeune journaliste qui a signé l'article, pour pouvoir retrouver Macha et trouver un moyen de lui venir en aide pour ses soins et du matériel médical indispensables coûteux à l'achat sur place. Macha perçoit une minuscule rente d'invalidité qui, mise en commun avec celle tout aussi minuscule de sa maman âgée et malade, leur permet de payer le loyer d'un petit appartement au 3^{ème} étage sans ascenseur.

Au fil des années : amélioration de son quotidien par l'achat d'un matelas de confort, adapté pour son lit, d'un fauteuil roulant très étroit pour se déplacer à l'intérieur de l'appartement, d'un coussin anti-escarres et d'un petit chauffage pour qu'en hiver sa maman puisse chauffer la pièce où elle l'aide à se laver, rénovation du canapé où elle se tient toute la journée, remplacement de la fenêtre de cette pièce qui laissait passer l'air, etc. Et surtout, poursuite de l'accompagnement épistolaire vital pour Macha, par une amie de Sentinelles parlant le russe et soucieuse de lui garder une fenêtre ouverte sur le monde. Dans ses lettres, Macha parle philosophie, spiritualité. Elle continue la broderie qu'elle pratique avec beaucoup de dextérité. Elle s'intéresse à tout ce qui pourrait élargir son horizon et



nourrir son esprit : la littérature russe, la lecture de quelques auteurs français, la musique. Grâce à cette amie de Sentinelles qui lui a offert un ordinateur, Macha a aujourd'hui accès à Internet. Cela lui a permis de suivre des cours d'anglais depuis chez elle.

En 2012 : Poursuite de l'aide pour faire face au coût des médicaments et du matériel médical indispensable à ses soins.

Cette année, sa maman trop âgée a dû abandonner le jardin qui permettait un apport de nourriture intéressant et était une vraie respiration dans leurs vies. Macha en dit : « Se fut une décision très difficile à prendre, chaque petite herbe du jardin était comme un petit morceau de notre lieu d'origine. C'est comme si on trahissait les arbres et les fleurs ».

Avenir : Aujourd'hui, Macha a 37 ans. Son quotidien s'est vraiment amélioré, mais son futur reste pour nous, et certainement bien plus encore pour elle, un souci bien présent, mais dont nous n'osons pas lui parler, puisque toute sa vie tient à la présence ou non de sa maman auprès d'elle.

Comment l'aider à devenir à terme, autonome financièrement, sans sortir de chez elle ? Avec son ordinateur qui pourrait peut être devenir un jour son outil de travail depuis son domicile, pour dessiner des grilles pour des revues de broderies, ou répondre aux besoins d'entreprises, de bureaux, etc. ?

Équipe de travail

À Lausanne

- 2 collaboratrices bénévoles à temps partiels.

Autres secours

		2012	2011
Pologne			
Aide individuelle à une dame âgée	Fr.	490.00	400.00
Russie			
Aide à une jeune femme handicapée	Fr.	600.00	600.00
Algérie			
Soutien scolaire et alimentaire à quatre enfants	Fr.	1'080.00	1'530.00
		<hr/>	<hr/>
	Fr.	2'170.00	2'530.00
		<hr/>	<hr/>
Total des programmes	Fr.	2'145'056.99	1'946'229.13

*Sentinelles exprime sa gratitude fervente aux amies et amis bénévoles
qui nous offrent, tout au long de l'année et de leur vie,
la généreuse merveille et véritable fortune de leur gracieux travail.*



SENTINELLES
AU SECOURS DE L'INNOCENCE MEURTRIE



Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision
au Conseil de la

Fondation Sentinelles

Mesdames, Messieurs,

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons audité les comptes annuels de la Fondation Sentinelles ci-joints, constitués du bilan, du compte de profits et pertes et de l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR agrément n° 500'170) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.

Comtesas + Gerficom SA

Jean-Paul Küng
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100'620

Genève, le 24 juin 2013

JPK/hb/18 ex.

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 8'407'183.76, compte de résultat, annexe,
tableau de financement, variation des capitaux propres)

**Comptes 2012/2011**

	<u>notes</u>	2012 en francs suisses	2011 en francs suisses
ACTIF			
Valeurs réalisables			
Titres	4	1'769'023.51	3'408'288.46
Matières premières, or	5	293'411.35	93'040.00
Impôt anticipé	6	35'194.50	21'576.00
Intérêts courus s/titres	7	2'195.00	7'798.00
Actifs transitoires	8	12'544.70	34'874.05
		<hr/>	<hr/>
		2'112'369.06	3'565'576.51
Valeurs disponibles			
en Suisse			
Caisse	9	4'042.50	7'623.10
Caisse Euros	9	361.10	45.35
Caisse US\$	9	869.60	
Poste	10	211'803.71	127'890.02
CCP France	10	2'581.95	2'670.45
BCV c/c CHF	11	160'992.90	269'198.25
BCV c/c Euros	11	626.25	1'270'269.85
BCV c/c US\$	11	-0.65	68.90
BCV c/c £ sterling	11	0.00	68.55
BCV cpte Portfolio	11	2'195'193.85	1'070'305.75
BCV c/c plac. Entr.	11	2'964'781.50	2'505'831.05
BCV c/c Epargne	11	503'769.75	502'261.85
UBS c/c Euros	12	4'637.70	11'407.75
UBS c/c CHF	12	83'757.74	117'637.09
		<hr/>	<hr/>
		6'133'417.90	5'885'277.96
à l'étranger			
Brésil		8'520.75	673.05
Burkina Faso		67'070.56	48'364.40
Colombie		4'195.07	2'170.09
Congo		3'655.89	2'383.73
Kenya		6'667.22	1'810.53
Madagascar		27'417.24	38'945.95
Népal		542.22	
Niger		13'294.85	13'229.96
Sénégal		30'033.00	25'837.35
	13	<hr/>	<hr/>
		161'396.80	133'415.06
		<hr/>	<hr/>
TOTAL ACTIF		8'407'183.76	9'584'269.53



PASSIF	notes	2012 en francs suisses	2011 en francs suisses
Fonds propres			
Capital libre	14	706'599.36	1'476'717.50
Réserve programmes en cours	15	7'133'017.53	6'537'819.87
Réserve nouveaux projets	16	500'000.00	1'500'000.00
Valeurs exigibles à court terme			
Passifs transitoires	17	67'566.87	69'732.16
TOTAL PASSIF		8'407'183.76	9'584'269.53



	<u>notes</u>	2012 en francs suisses	2011 en francs suisses
Dépenses			
Brésil		113'885.10	98'424.57
Burkina Faso	Voir	274'598.16	283'413.03
Colombie	détail	348'828.35	212'157.43
Congo	de	83'432.37	104'064.31
Kenya	ces	153'160.41	150'679.38
Madagascar	postes	377'013.30	310'824.99
Népal	dans le	5'521.69	5'441.74
Niger	rapport	337'486.19	307'546.37
Sénégal	d'activité	232'586.27	249'067.56
Soins aux enfants opérés en Suisse	2012	216'375.15	222'079.75
Autres secours		2'170.00	2'530.00
		2'145'056.99	1'946'229.13
Frais en Suisse			
Salaires et charges	18	120'397.45	130'204.80
Frais de locaux et de bureau	19	8'738.55	8'966.70
Journal Sentinelles	20	68'526.96	63'671.10
Frais administratifs	21	34'082.21	29'158.56
Manifestations	22	320.35	493.00
Taxes	23	550.00	550.00
Moins-value latente sur matières premières, or	24	4'521.00	6'987.00
Différence de change	25	56'712.64	96'666.47
		293'849.16	336'697.63
Total dépenses		2'438'906.15	2'282'926.76
Résultat de l'exercice		-1'174'920.48	-865'205.67



	<u>notes</u>	2012 en francs suisses	2011 en francs suisses
Recettes			
Brésil		6'926.00	7'630.00
Burkina Faso		920.00	15'089.05
Colombie		12'624.00	63'942.00
Congo		1'792.00	2'144.00
Kenya		1'945.00	1'783.20
Madagascar		5'621.00	6'758.00
Népal		3'126.35	3'970.65
Niger		1'300.00	36'978.35
Sénégal		2'242.00	1'673.00
Dons divers enfants atteints de noma		43'787.56	27'095.73
Dons divers mutilations sexuelles		1'045.00	2'345.00
Fondation Winds of Hope (noma)		250'000.00	255'000.00
Association Noma-Hilfe (sensibilisation noma)		23'000.00	25'158.00
Helping Hands Ministries (Niger)		40'294.54	
Fondation Gertrude Hirzel (nouveau foyer Colombie)			80'000.00
Chaîne du Bonheur (Sénégal)		44'080.00	
	26	438'703.45	529'566.98
Autres entrées			
Dons généraux	27	788'445.53	821'502.57
Dons exceptionnels (>CHF 100'000.--)	28		
Marchés	29	1'703.00	1'569.10
Agence de voyage « Raptim », 20 Km de Lausanne	30		6'800.00
Intérêts s/titres et c/c	31	35'133.69	58'282.44
		825'282.22	888'154.11
Total		1'263'985.67	1'417'721.09



Tableau de financement

FONDATION SENTINELLES

TABLEAU DE FINANCEMENT

	<u>2012</u>		<u>2011</u>	
Résultat net de l'exercice	-1'174'920.48		-865'205.67	
./. Intérêts créanciers	-35'133.69	-35'133.69	-58'282.44	-58'282.44
Résultat net avant variation du besoin en fonds de roulement	-1'210'054.17		-923'488.11	
Flux monétaire résultant opérations d'exploitation				
+/- Variation des créances d'exploitation (Débiteurs & autres débiteurs)	1'453'207.45		2'345'142.50	
+/- Variation des disponibles à l'étranger	-27'981.74		92'696.52	
+/- Variation des engagements à court et moyen terme (Autres créanciers & Passifs transitoires)	-2'165.29	1'423'060.42	19'388.65	2'457'227.67
<u>Flux monétaire net résultant opérations d'exploitation</u>	213'006.25		1'533'739.56	
Flux monétaire résultant d'investissement				
./. Augmentation de l'actif immobilisé	-	-	-	-
<u>Flux monétaire net résultant opérations d'exploitation et d'investissement</u>	213'006.25		1'533'739.56	
Flux de trésorerie résultant des opérations de financement				
+ Intérêts créanciers	35'133.69	35'133.69	58'282.44	58'282.44
<u>Flux de trésorerie net résultant des opérations d'exploitation, d'investissement et de financement</u>	248'139.94		1'592'022.00	
+ Liquidités nettes au 1er janvier	5'885'277.96		4'293'255.96	
Soit liquidités nettes au 31 décembre	6'133'417.90		5'885'277.96	



Tableau de variation des capitaux propres

31 DECEMBRE 2012

FONDATION SENTINELLES

	Capital initial existant 01.01.2012	Produits	Utilisation des fonds	Attribution du resultat	Capital final existant 31.12.2012
Moyens provenant du financement propre					
Capital d'exploitation	1'476'717.50		-404'802.34	-1'174'920.48	706'599.36
Reserve programme en cours	6'537'819.87			595'197.66	7'133'017.53
Reserve nouveaux projets	1'500'000.00		1'000'000.00		500'000.00
Résultat 2012	-	-1'174'920.48		1'174'920.48	-
Total Financement propre	9'514'537.37	-1'174'920.48	595'197.66	595'197.66	8'339'616.89



Annexe aux comptes annuels pour l'exercice au 31 décembre 2012

1) Présentation

Inscrite au Registre du Commerce depuis le 21 octobre 1996, "Sentinelles au secours de l'innocence meurtrie", est une Fondation dont le siège est à Pully. Etrangère à toute idéologie, elle s'est donné statutairement comme but : « *le secours d'Etres particulièrement meurtris et la lutte vigilante contre ce qui les broie; une par une, un par un, petite personne par petite personne* ».

2) Principes comptables

a. Base de préparation des Comptes annuels

Les états financiers de Sentinelles ont été établis conformément aux **Statuts de la fondation**, aux dispositions applicables du **Code des obligations suisse** et aux Recommandations relatives à la Présentation des Comptes **SWISS GAAP RPC 21**.

La Fondation Sentinelles est soumise à la **haute surveillance du Département fédéral de l'intérieur à Berne** qui assure la vérification annuelle de ses Comptes accompagnés des annexes, ainsi que son Rapport d'activité.

b. Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels de Sentinelles comprennent les dépenses, les programmes de secours basés à l'étranger (11 pays), des aides ponctuelles dans différents pays, ainsi que du programme des soins aux enfants opérés en Suisse.

c. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change prévalant à la date du bilan, les taux de conversions étant ceux publiés par le Département fédéral des Finances.

Le résultat des conversions de change est porté au compte d'exploitation de l'exercice sous revue. Les dépenses en monnaies étrangères, principalement dans les projets à l'étranger, sont comptabilisées au fur et à mesure des transferts de fonds, aux taux de change appliqués par l'institut bancaire suisse en charge du transfert.

d. Composition et méthode d'évaluation du portefeuille Titres

Le portefeuille Titres se composait au 31 décembre 2012 à raison de 100 % en obligations et fonds obligataires.

Ce même portefeuille Titres est soumis au 31 décembre de chaque année à une évaluation de marché. Celle-ci se fait selon le principe « mark-to-market » tant au niveau des cotations boursières que du taux de change appliqué pour les valeurs en monnaies étrangères. La répartition par monnaie était la suivante : 100% en CHF.

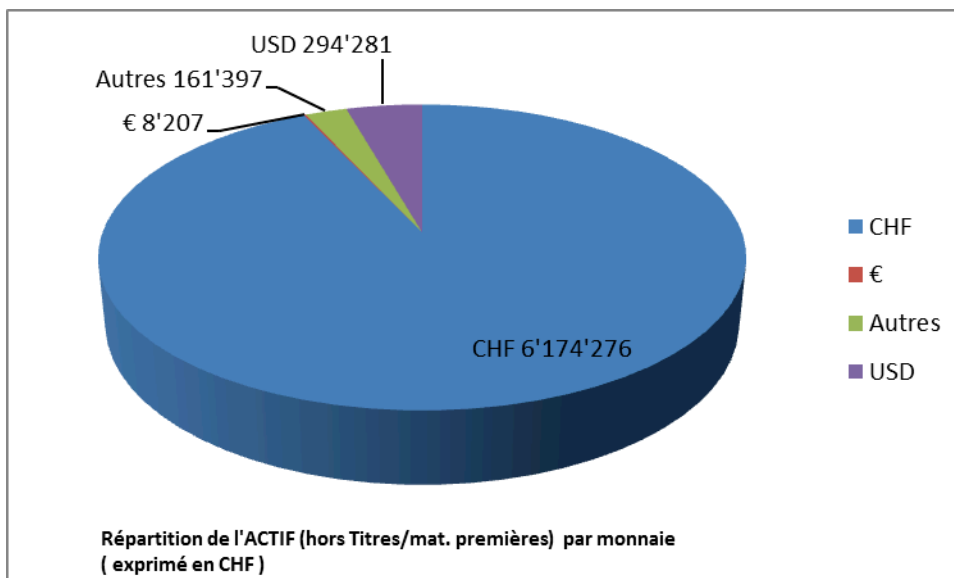
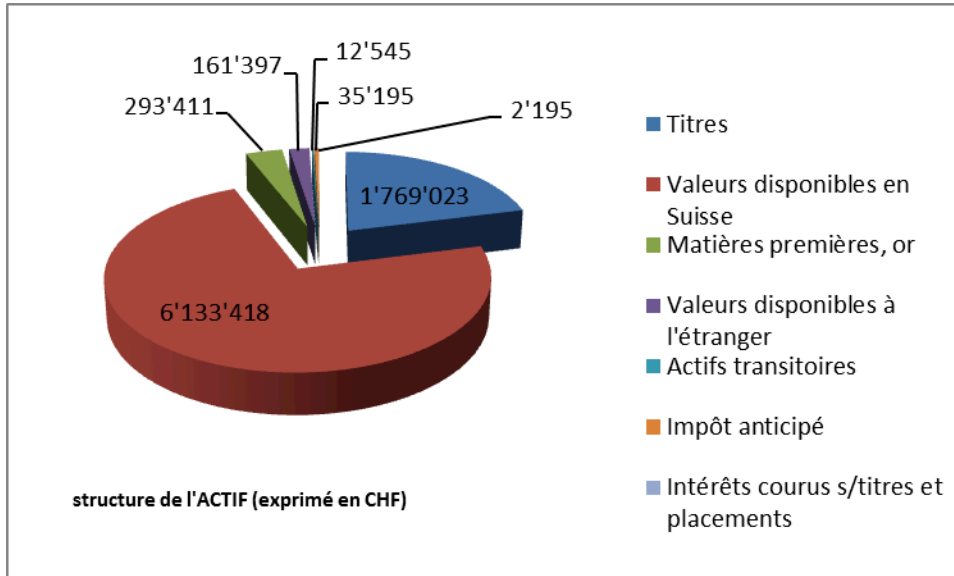
3) Exonération d'impôts

Sentinelles est au bénéfice d'une exonération d'impôts sur le revenu et la fortune, selon l'article 9, alinéa premier, lettre f) de la Loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM). L'exonération d'impôts est appliquée selon le statut fiscal émis par l'Administration fiscale cantonale vaudoise, datant du 13 mars 1997, valable pour une période indéterminée.



Bilan

Actif





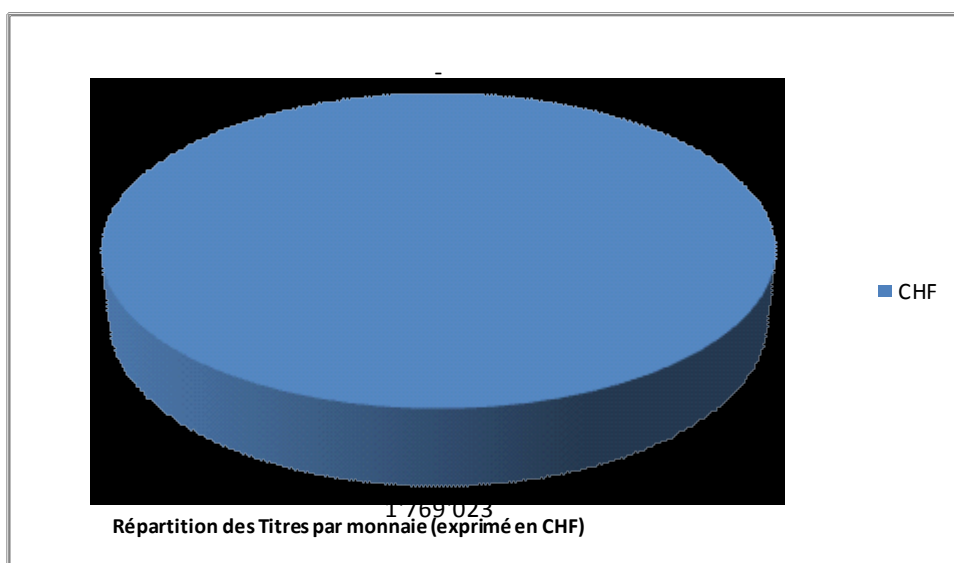
Valeurs réalisables

4) Titres

	2012	2011
valeur marché	1'769'024	3'408'288

Au cours de l'année 2012, nous avons continué à réduire notre exposition aux risques de marchés qui, suivant les secteurs se caractérisent de plus en plus par des volatilités dangereuses et/ou des liquidités pas très rassurantes. Dans cette optique nous nous sommes séparés du solde de parts de Fonds Swisscanto, libellées en Euro. Par cette action, notre portefeuille Titres ne représente plus que des emprunts ou parts obligataires en CHF. En plus de ce qui précède, il a été procédé à des remboursements à échéance d'obligations de caisse d'un total de CHF 500'000, ainsi qu'à des ventes de l'ordre de 25% de chaque position dans des Fonds obligataires Swisscanto et BCV, représentant des durées de vies à court et moyen terme.

Banque de dépôt des titres : BCV, Lausanne.



5) Matières premières, or

	2012	2011
Total	293'411	93'040

Durant tout 2012 les économies occidentales (principalement) ont continué à faiblir et ont fait que bien des pays de l'Union européenne ainsi que le Japon et les Etats Unies sont tombés en récession durant quelques trimestres de l'année sous revue. Cette évolution est d'autant plus inquiétante, que l'endettement déjà énorme à fin 2011, continue à augmenter à un rythme qui ne pourra pas être maintenu beaucoup plus longtemps, sans provoquer des implosions aux niveaux des comptes étatiques (balances des paiements – déséquilibres budgétaires graves) donnant des signaux de plus en plus alarmants aux marchés des capitaux notamment. Malgré l'injection massive de liquidités par les principales banques



centrales du monde (la FED pour les USA, BOJ pour le Japon, ECB pour UE, BOE pour le royaume Uni, ainsi que la BNS pour la Suisse) les économies ne se portent pas mieux. Et pourtant, les taux d'intérêts sont à des niveaux historiquement bas partout, les taux d'inflation « officiels » ne donnent pas lieu à inquiétude pour les dirigeants économiques. Les taux de chômage ne se résorbent pas, la croissance économique n'amplifie pas, par contre les marchés boursiers témoignent d'une santé étonnante.

Dans cet environnement incertain, propice normalement à des mouvements de refuge pour nos valeurs de biens, l'évolution de l'or n'a, pour le moment, pas pu continuer sa progression par rapport aux valeurs monétaires. Cette situation n'a pas été réalisée sans le soutien des autorités monétaires qui s'en est mêlée pour dissuader le sentiment déstabilisant qu'aurait provoqué une progression de l'or à l'heure actuelle. Ce n'est que partie remise.

Notre position en lingots d'or a été augmentée d'environ CHF 200'000. Nous maintenons le sentiment de ne faire qu'un investissement de préservation d'une partie de nos biens.

6) Impôt anticipé

	2012	2011
Retenue	35'194	21'576

Il s'agit de l'impôt retenu sur les rendements de capitaux mobiliers, selon la Loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) du 13 octobre 1965. Cet impôt est récupéré l'année qui suit sa perception, moyennant notre demande de remboursement expresse à l'AFC Berne.

7) Intérêts courus s/titres

	2012	2011
Total	2'195	7'798

Comptabilisation des intérêts non-échus sur obligations au 31 décembre.

8) Actifs transitoires

	2012	2011
Total	12'545	34'874

Il s'agit de créances à court terme, dont : (contre valeur en CHF)

Charges sociales à recevoir	9'800
Revenus titres	1'634
Frais de mission payés d'avance	1'111



Valeurs disponibles en Suisse

9) Caisse

	2012	2011
Caisse CHF	4'042	7'623
Caisse €	361	45
Caisse USD	870	
Total	5'273	7'668

10) Comptes CCP

	2012	2011
Postfinance	211'804	127'890
CCP France	2'582	2'670
Total	214'386	130'560

11) Comptes BCV

	2012	2011
Cpte courant CHF	160'993	269'198
Cpte portfolio CHF	2'195'194	1'070'306
Cpte courant €	626	1'270'270
Cpte courant USD		69
Cpte courant £		69
Cpte épargne Entr.	2'964'781	2'505'831
Cpte courant Epargne.	503'770	502'262
Total	5'825'364	5'618'005

Vu l'importance des liquidités en comptes auprès de la BCV, la somme maintenue en compte placement « Entreprise » a été augmentée à CHF 2'960'000, afin d'améliorer le rendement (-.10 %) par rapport aux Comptes courants (-.0 %) et Portfolio (-.0 %). Environ CHF 500'000 sont placés en compte « Epargne » (-.25 %) pour les mêmes raisons.

Le compte Portfolio en CHF sert de Compte de réserve aux alimentations du Compte courant, alors que le compte Portfolio en € est maintenu pour accueillir des dons en €.

Le Conseil de fondation soutient entièrement le maintien de toutes ces liquidités en Comptes à courts termes dans les livres de la BCV, en renonçant ainsi à la recherche de rendements plus importants par le biais d'investissements dans des papiers-valeurs à risque, dans un environnement à risque que constitue aujourd'hui le monde de la finance et des marchés des capitaux et boursiers.



12) Compte UBS

	2012	2011
Cpte courant CHF	83'757	117'637
Cpte courant €	4'638	11'408
Total	88'395	129'045

Il s'agit d'un solde de liquidités résultant de la vente de parts de fonds (UBS stratégie) en €, réalisées en novembre 2009.

VALEURS DISPONIBLES

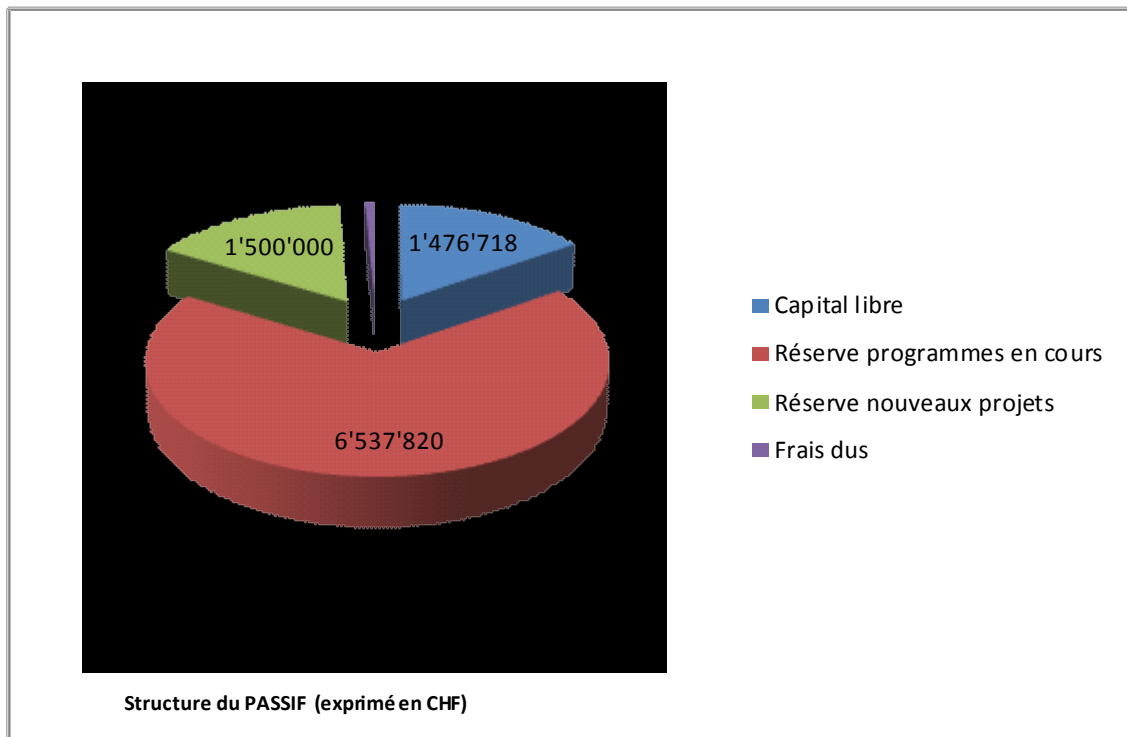
13) A l'étranger

	2012	2011
Total	161'397	133'415

Afin de garantir à chaque projet à l'étranger une certaine autonomie de financement sur place, des liquidités de l'ordre d'un à deux mois de dépenses sont en général conservées auprès de banques locales et/ou comme fonds de caisse.

Cette somme constitue la totalité des fonds sur place de tous les projets en cours.

Passif





FONDS PROPRES

14) Capital libre

	2012	2011
Total	706'599	1'476'718

Ce montant constitue la partie des Fonds Propres, libre de toute attribution dans le cadre de nos projets en cours. Il sera d'année en année sujet à variation automatique, suivant le total des Fonds propres et après attributions aux réserves « programmes en cours » et « nouveaux projets ».

15) Réserve programmes en cours

	2012	2011
Total	7'133'018	6'537'820

Afin d'assurer une certaine pérennité des programmes en cours, le Conseil de fondation a décidé une attribution à la réserve en question de l'ordre de 3 années de dépenses, allouée à chaque fin d'exercice, sur la base des dépenses de l'exercice sous revue, ce qui correspond à une unité CHF 2'377'673 à fin 2012 (fois 3).

16) Réserve nouveaux projets

	2012	2011
Total	500'000	1'500'000

Le Conseil de fondation a souhaité instaurer une réserve annuelle en vue de la mise en place d'un ou de plusieurs nouveaux projets que la Fondation accueillerait, le cas échéant, durant l'année en cours. Afin de maintenir un « capital libre » positif, nous avons procédé au prélèvement d'une tranche de CHF 1'000'000 sur la réserve pour de nouveaux projets.



VALEURS EXIGIBLES A COURT TERME

17) Frais dus

	2012	2011
Total	67'567	69'732

Frais d'exploitation de l'exercice sous revue, dont la facturation tiers et notre règlement n'ont pu être effectués qu'en 2013. Ci-après les principaux postes ouverts à fin 2012:

Maison d'accueil de Massongex (Tdh Valais) ¹	16'150
Soins médicaux	27'680
Electricité	3'780
Ports journal	2'365
Frais communication	931
Taxes	550
Primes assurances sociale	3'070
Frais de déplacement	803
Fournitures bureau	144
Frais de missions	4'577
Impôt à la source	591
Salaire délégué (Kenya)	1'176
Remboursement CDB (Projet Sénégal)	5'750

¹Terre des hommes Valais
Rapport d'activités 2012



Compte de résultat

DEPENSES

Dépenses globales de tous les programmes de Sentinelles

	2012	2011
Total	2'145'057	1'946'229

Les comptes détaillés des dépenses de tous les programmes de secours de Sentinelles en cours peuvent être consultés sous la rubrique **Rapport d'activités 2012**.

FRAIS EN SUISSE

18) Salaires et charges

	2012	2011
Total	120'397	130'205

Ce poste de dépense comprend exclusivement les frais suivants : salaires et charges sociales du personnel en charge de l'administration générale de la fondation en Suisse pour CHF 61'396 (75'402 en 2011), couvertures d'assurances pour soins et indemnités journalières en cas de maladies et accidents de tout le personnel engagé sous contrat suisse pour CHF 32'931 (38'649 en 2011), réalisation de travaux rédactionnels et de reportages photographiques pour le journal Sentinelles pour l'exposition et d'autres besoins dans ce domaine, correspondants à CHF 26'070 (16'154 en 2011, part patronale 2^e pilier incluse).

19) Frais de locaux

	2012	2011
Total	8'739	8'967

Ces frais couvrent l'entretien des locaux de la fondation à Prilly/Lausanne, les frais d'électricité ainsi que l'assurance Incendie. Situés sur le domaine de l'Hôpital de Cery, ces locaux, sont gracieusement mis à disposition de Sentinelles par les Hospices Cantonaux Vaudois.

20) Journal Sentinelles

	2012	2011
Total	68'527	63'671

Dans la ligne voulue par son fondateur et par respect des donateurs, Sentinelles a choisi de ne pas adopter une politique de marketing coûteuse et agressive pour la recherche de fonds. La communication est fondamentalement basée sur le rayonnement des Etres victimes de profondes détresses qui fondent notre engagement, ceci tout particulièrement à travers le journal Sentinelles, l'exposition itinérante de photographies et le site Web de Sentinelles.



Publié chaque 2 mois (6 fois par année) avec un tirage de quelque 36'000 exemplaires, le journal Sentinelles est constitué de rapports, récits, témoignages et photographies reçus des programmes en cours, permettant ainsi d'informer le public sur le développement des différentes actions de Sentinelles. Un peu plus de 8'000 amis de Sentinelles y sont abonnés et près d'une centaine de collaborateurs bénévoles en assurent la distribution tout ménage. Le journal Sentinelles est édité en français, allemand et en anglais (une version en italien est en cours de réalisation).

Compte tenu des gratuités et tarifs préférentiels obtenus, les frais de production du journal et de sa diffusion sont les suivants:

Dépenses pour papiers	9'629
Frais d'édition	20'129
Frais d'impression	8'108
Reliures	16'200
Frais d'envois aux abonnés	14'461

21) Frais administratifs

	2012	2011
Total	34'082	29'159

Détail des frais généraux d'exploitation de la Fondation basée à Prilly/Lausanne:

Fournitures bureau	7'821
Frais de ports et de CCP	7'369
Frais de communication	5'677
Frais bancaires (comptes)	2'442
Frais de déplacements	8'419
Assurances et autres frais	2'354

22) Manifestations

	2012	2011
Total	320	493

Avec le souci constant d'en limiter le coût par la recherche de gratuités, il s'agit là des frais générés pour la tenue d'expositions de photographies de Sentinelles, ou autres manifestations au bénéfice de la fondation.

**23) Taxes**

	2012	2011
Total	550	550

Il s'agit de la taxe demandée par le Département fédéral de l'intérieur pour l'examen de nos Comptes annuels et Rapports d'activité.

24) Moins-value latente sur titres

	2012	2011
Total	4'521	6'987

Dans l'année en cours, notre portefeuille Titres (obligataire et en CHF exclusivement) s'est bien tenu et nous n'a pas contraints à procéder à de provision pour moins-value. Par contre, notre investissement en « matières-premières – Or » a subi une nouvelle fois vers la fin de l'année 2012 une contre-performance qui a nécessité un approvisionnement de CHF 4'521. Nous restons néanmoins convaincu qu'à terme, pareil investissement s'avèrera positif et dans un souci de préservation de nos biens thésaurisés, nous protégera efficacement contre d'éventuels risques de perte de valeur.

25) Différence de change

	2012	2011
Total	56'713	96'666

Le franc suisse, après quelques années de renforcement comme valeur refuge, s'est stabilisé et a même un peu cédé du terrain par rapport à la plupart des monnaies étrangères que nous détenons dans nos livres, notamment à l'étranger. La charge comptabilisée est le résultat entre bénéfices et pertes de changes constatés sur nos diverses positions en monnaies étrangères détenues en Suisse (comptes en banques), et sur place dans nos programmes à l'étranger.

RECETTES**26) Fonds attribués aux projets en cours**

	2012	2011
Total	438'703	529'567

Ces dons (env. CHF 36'500) proviennent notamment de lecteurs du journal *Sentinelles*, déjà abonnés ou nouveaux, particulièrement sensibles à l'engagement de Sentinelles. Récits et reportages photographiques publiés y rendent compte d'une rencontre ou d'un travail précis dans le cadre des secours vitaux réalisés tout au long de l'année. En 2012, comme en 2011, 2010 et 2009, un don important a été reçu de la « Fondation Winds of Hope » en faveur de la lutte contre le noma (CHF 250'000), de « l'Association Noma-Hilfe » pour la sensibilisation noma CHF 23'000 (CHF 25'158 en 2011), de la « Chaîne du Bonheur » pour notre programme des talibés (CHF 44'080), dons divers enfants atteints de noma CHF 43'788 (CHF 27'096 en 2011), don de « Helping Hands Ministries » (Niger) CHF 40'295, ainsi que de dons divers « mutilations sexuelles » CHF 1'045 (CHF 2'345 en 2011).



27) Dons généraux

	2012	2011
Total	788'445	821'503

Ces dons, qui nous parviennent sans demande d'affectation particulière, sont utilisés selon les besoins des différents programmes en cours aux fins de constitution de réserves pour en garantir la pérennité (pour au moins 3 ans), ou pour de nouveaux projets à réaliser.

Lien privilégié avec ses lecteurs et ses donateurs, cela fait plus de 30 ans que le journal *Sentinelles* assure aux « êtres profondément meurtris » pris en charge par la fondation, le soutien inestimable et généreux de celles et ceux qui lui garde leur confiance fidèle, restée intacte après le décès en l'an 2000 de son fondateur Edmond Kaiser qui avait pris soin de constituer un Conseil de fondation garantissant ainsi la pérennité du mouvement.

28) Dons exceptionnels

	2012	2011
Total	0	0

Sous cette dénomination figurent des dons particulièrement importants parvenus dans le courant de l'exercice (d'un montant de CHF 100'000 et au-delà).

Ces montants peuvent provenir de fondations, ou de personnes privées qui apportent leur soutien régulier de leur vivant selon leurs possibilités, et qui décident parfois de nous confier des fonds à leur décès dans le cadre de successions ou de legs testamentaires.

29) Marchés

	2012	2011
Total	1'703	1'569

Résultats des ventes effectuées lors de marchés dans les rues de Lausanne ou le jour de la fête de la Saint-Martin à Vevey. Des produits "maison", sous forme de confitures, biscuits, et autres friandises sont confectionnés grâce aux talents culinaires de ferventes donatrices pour la vente, ainsi que des produits artisanaux provenant de nos programmes à l'étranger.

30) 20 Km de Lausanne

	2012	2011
Total		6'800

A l'occasion de la course des "20 km de Lausanne" du 30 avril 2011, l'agence de voyage RAPTIM a organisé un sponsoring de coureurs en faveur de Sentinelles qui a permis également de faire connaître la fondation à un large public. La prochaine participation de RAPTIM à ce projet aura lieu en 2013.



31) Intérêts s/titres, placements et c/c

	2012	2011
Total	35'134	58'282

Le détail de ces rendements bancaires est le suivant :

Intérêts sur titres	26'843	(32'151)
Intérêts sur placements		(13'599)
Intérêts en compte plus divers	8'291	(12'532)

Les temps incertains sur les marchés des capitaux nous incitent à garder les liquidités en Compte courant, Portfolio ou en Compte « placement Entreprise » ou « Epargne » faute d'opportunités suffisamment attrayantes de placements à terme, avec des échéances ne dépassant pas le court à moyen terme.

L'aspect sécuritaire dans le choix de nos investissements ayant de plus en plus pris le dessus sur le souhait de faire fructifier notre trésorerie en attente d'être affectée à nos projets, nous acceptons le prix à payer pour mieux sauvegarder cette dernière qui est indispensable à notre action pour venir en aide aux plus meurtris.





Utilisation des fonds (bénévolat, recherches de fonds et gratuités)

- Dès sa création en 1980, Sentinelles a tout mis en oeuvre pour assurer un fonctionnement efficace, de qualité et au moindre coût. L'axe de marche de la fondation a été maintenu grâce à des collaboratrices et collaborateurs qui ont adhéré à la politique d'une rémunération modeste et poursuivent leur mission avec rigueur et fidélité pour ce travail reconnu dans le milieu de l'entraide comme étant spécifiques à Sentinelles. La collaboration fidèle d'un nombre considérable de personnes bénévoles portant parfois des responsabilités majeures renforce l'économie réalisée. D'autre part, les volets concernant l'hospitalisation et l'accueil d'enfants pour soins en Suisse, la recherche de billets d'avion, la production du journal *Sentinelles*, les équipements informatiques et leur maintenance, etc., font l'objet d'efforts constants pour l'obtention de tarifs préférentiels, voire de gratuités. La mise à disposition « gracieusement » par les Hospices cantonaux, des bureaux basés à Prilly/Lausanne, témoigne de la confiance dont la fondation bénéficie et souligne le souci que les fonds reçus soient destinés en grande priorité aux secours qui fondent son engagement.
- Dans le souci de respecter les vœux des donateurs, les fonds sont destinés aux dépenses de secours directs. Sentinelles ne procède pas à des collectes de fonds engageant d'importants moyens financiers ou réalisés par des organismes spécialisés. La communication est fondamentalement basée sur le rayonnement, particulièrement à travers le journal *Sentinelles*, l'exposition itinérante de photographies et le site web de Sentinelles.
- Publié chaque 2 mois (6 fois par année) avec un tirage de quelque 36'000 exemplaires, le journal *Sentinelles*, lien privilégié avec les donateurs, est constitué de rapports, récits, témoignages et photographies reçus des programmes en cours, permettant ainsi d'informer le public sur le développement des différentes actions de Sentinelles. Près de 10'000 amis de Sentinelles y sont abonnés et près d'une centaine de collaborateurs bénévoles en assurent la distribution tout ménage. Le journal *Sentinelles* est édité en français, allemand et en anglais (une version en italien est en cours de réalisation).
- Le tableau récapitulatif ci-dessous présente l'importance des nombreuses prestations fournies à titre gracieux ou à un tarif préférentiel dans le cadre des activités de Sentinelles, ainsi que les nombreuses gratuités obtenues en matériel, équipements, denrées alimentaires ou médicaments. Exprimées en heures/annuelles ainsi qu'en CHF, leurs valeurs dépassent le million de francs (CHF 1'198'265).

Prestations à titre gratuit ou à tarif préférentielle en 2012		
	h/annuelles	CHF
Bénévolat administration/information	2'318	74'050
Bénévolat programmes	5'820	231'832
Hospitalisation d'enfants en Suisse		258'310
Transferts et convoyages d'enfants		50'200
Matériel médical, examens et missions chirurgicales		266'950
Dons alimentaires		
Dons en matériel		88'613
Production et diffusion journal <i>Sentinelles</i> et site	3'552	88'820
Autres réductions et avantages		139'490
Loyer bureaux de Prilly/Lausanne		84'000
TOTAL	11'690	1'198'265



Rapport de performance

But de la Fondation

- Etrangère à toute idéologie, la fondation a pour but le secours d'êtres particulièrement meurtris et la lutte vigilante contre ce qui les broie.
- Une par une, un par un, petite personne par petite personne.

Conseil de fondation

Conseil de fondation

Organe suprême de Sentinelles, le Conseil de fondation est composé actuellement de huit membres. Il se renouvelle ou se complète par cooptation pour une période de deux ans. Ces derniers engagent la fondation par signature collective à 2 du président et d'un vice-président, de deux vice-présidents ou d'un membre du Conseil avec le président ou un vice-président.

Tous les membres du Conseil de fondation exercent leur fonction bénévolement.

Composition au 31 décembre 2012:

- Dubray Hoda	Pully	Présidente
- Badel Christiane	Bernex	Vice-présidente
- Muriset Yvan	Lausanne	Vice-président
- Clerc Maryline	Collombey-Muraz	Secrétaire
- Fetter Sébastien	Vevey	Membre
- Hensler André	Genève	Trésorier
- Jeandrevin Amélia	Lausanne	Membre
- Mettrau Georges	Lausanne	Membre – Conseiller juridique

Conseil de direction

Conseil de direction

ADMINISTRATION

FINANCES

INFORMATION

PROGRAMMES



Direction collégiale de 4 membres : composition au 31 décembre 2012:

Christiane Badel
Patrick Joly
Yvan Muriset
Maryline Clerc (secrétaire)

Programmes

- Autres secours
- Brésil
- Burkina FVV
- Burkina Noma
- Colombie
- Kenya
- Népal
- Niger
- Madagascar
- R. D. Congo
- Sénégal
- Soins aux enfants/Soins noma

Administration

- Administration générale
- Archives
- Bénévoles
- Collaborateurs Lausanne
- Collaborateurs terrain
- Correspondance
- Informatique
- Matériel-Logistique-Intendance programmes
- Secrétariat-Intendance bureau
- Vestiaire

Finances

- Clôture comptabilité générale
- Comptabilité programmes/terrain
- Comptabilité Sentinelles-Budgets
- Contrôle comptabilité générale
- Donateurs
- Finances
- Recherche de fonds
- Successions



Information

- Documentation
- Expositions/manifestations
- Journal Sentinelles
- Relations extérieures/Presse
- Reportages photos
- Site web

Collaborateurs

Basés à Prilly/Lausanne: 33 collaborateurs (15 salariés, 18 bénévoles)

Basés à l'étranger: 118 collaborateurs (salariés, y compris délégués)

Liens avec d'autres organisations

Edmond Kaiser, l'a formulé ainsi : *"Si nous devons être quelque chose, nous serions des partenaires. Pour de bon. Ensemble. Réel. Durable. Pas du tout des « sponsors ». Les cofinancements nous sont d'ailleurs interdits"*.

Sentinelles peut travailler en partenariat, et l'a déjà fait, pour autant que ce partenariat se pratique la main dans la main et en concertation continue et fraternelle avec l'organisation partenaire. Un petit financement peut être exceptionnellement envisagé pour une courte période avec une organisation particulièrement fiable et recommandée, et l'exigence de la présentation par cette dernière, très régulièrement, de Rapports d'activité exhaustifs accompagnés d'une comptabilité détaillée.

Buts fixés et description des prestations fournies

Recherche et découverte d'enfants ou d'adultes vivant une situation de malheur ou de souffrance, laissés sans recours, ni secours.

Les mêmes malheurs appellent souvent les mêmes actions. Toutefois, Sentinelles doit considérer la situation de chaque personne à secourir, selon la réalité de sa vie et de son environnement personnel, afin d'agir et de l'accompagner en fonction de ses propres nécessités, ses propres limites et ses propres possibilités.

«Notre travail s'adresse à LA PETITE PERSONNE. Toute humble, qui bat, pleure, rit ou saigne, au cœur de chacune et chacun de nous. Individuellement. Petite personne par petite personne. Goutte à goutte. Sur mesure. Cas par cas. Trop souvent sans y parvenir, c'est pourtant ce que nous voulons.» Edmond Kaiser.

Capacité de rendement (efficacité) et rentabilité (efficience)

Dès sa création en 1980, bien avant les recommandations entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2003 au sens de la SWISS GAAP RPC 21, Sentinelles a veillé scrupuleusement à la bonne utilisation des fonds confiés par ses donatrices et donateurs. Edmond Kaiser a laissé là aussi un héritage exemplaire dans l'application de la transparence des dépenses.



Sentinelles, a depuis toujours eu à cœur de contenir les dépenses de fonctionnement en faisant notamment appel à la générosité des fournisseurs d'équipements et de prestations: billets d'avion, frais de convoyages d'enfants et leurs opérations chirurgicales en Suisse, production du journal *Sentinelles*, matériel de bureau, frais de locaux, formalités administratives, etc.

Refusant de mandater des organismes ou du personnel chargés de recherches de fonds qui absorbent en frais une partie importante des collectes, Sentinelles continue à faire confiance à son cercle de donateurs loyaux qui se recrutent en grande partie parmi les lectrices et lecteurs de son journal bimensuel *SENTINELLES*, diffusé en abonnement annuel ainsi que par une distribution tout ménage accomplie par des bénévoles.

Une évaluation des prestations fournies dans le cadre de nos buts statutaires décrits précédemment et portant sur des critères de *rendement* et de *rentabilité* interpelle bon nombre d'acteurs de notre mouvement (organes dirigeants/collaborateurs salarié(e)s et bénévoles), dans la mesure où les critères demandés répondent souvent aux exigences des "bailleurs de fonds institutionnels" plutôt qu'à celles des secours concrets auprès des êtres en détresse. Dans le cadre de la gestion des fonds non-utilisés dans l'exercice sous revue, réservés au développement et à la pérennité de nos actions de secours, nous estimons qu'il est inapproprié d'effectuer de nos jours des placements dans des papiers-valeurs comportant des risques de marché accrus. La sécurité du capital à notre disposition ne pourra jamais être substituée par la recherche opportuniste d'un meilleur rendement des fonds sous gestion. Les marchés des capitaux incorporent des risques sous-jacents comme par exemple le manque de liquidité, qui à un moment donné d'effondrement de l'offre et de la demande, peuvent en un rien de temps faire subir à un papier-valeur une décote importante. Nous nous opposons de plus en plus à une optimisation trop pointue de rendement de nos fonds.

Des mesures de protection de nos liquidités ont été prises bien avant la dernière crise financière de 2008, ce qui nous a en grande partie évité la constitution de provisions plus importantes que celles effectuées dans le passé. 2010 et 2011 nous auront été fatales pour ce qui est des monnaies étrangères détenues en comptes et précédemment sous forme de Titres. 2012 nous a épargné des décotes importantes. Nous sommes conscients de ne jamais pouvoir être totalement à l'abri de futures fluctuations des marchés ou du risque tiers.

Comme décrit plus haut, nos efforts de fonctionnement à moindre frais sont avérés. Ils sont présentés dans le tableau des prestations à titre gratuit figurant dans l'annexe aux Comptes.

Dans les différents projets mis en place, nos objectifs restent centrés en priorité sur l'accompagnement de celles et ceux, qui, victimes de profondes détresses, sont en droit d'attendre d'être secourus, sortis de leur souffrance et accompagnés jusqu'à leur envol. Nos engagements, concrets, souvent vitaux, restent prioritaires sur d'autres critères qu'une gestion des fonds confiés peut entraîner dans l'idée d'obtenir un rendement financier efficace ou d'afficher une "rentabilité efficiente" basée sur des efforts divergeant de ceux que nous avons toujours su mettre en œuvre dans l'exercice de nos tâches.



Gestion et administration en Suisse

Economie de grande envergure, faite grâce aux bénévoles, au matériel reçu gratuitement et aux services offerts gracieusement par les gens de métier, les convoyeurs, et tant d'autres.

Les frais administratifs sont gérés également dans un souci constant d'économie, en respect des intentions des donateurs afin que les fonds confiés se destinent en priorité au secours des plus meurtris.

Loyer et charges

Depuis fin 1997, un pavillon du site de Cery, "Les Cerisiers", a été généreusement mis à disposition par les Hospices Cantonaux. Sentinelles n'en assume que les charges.

Matériel de bureau

Recherché d'abord gratuitement, souvent pris en charge par les collaborateurs eux-mêmes pour leur programme, sinon acheté au prix le plus bas.

Journal Sentinelles

Paraît 6 fois par année avec un tirage de près de 36'000 exemplaires. L'impression du journal est parfois offerte ou réalisée avec d'importantes réductions. La reliure est payée à un tarif préférentiel. Sans compter l'immense travail de nombreux et fidèles distributeurs.

Comptabilité et administration

Toute la gestion comptable: saisie, contrôle, établissement du bilan et contrôle fiduciaire, de même que la gestion des dossiers des collaborateurs sous contrat, est entièrement assurée bénévolement par des personnes et des services compétents.

Salaires et charges

Salaires et charges des collaborateurs au service de tous les programmes ou domaines de travail.

Accords de partenariat

Pour l'année 2012, la Chaîne du Bonheur a participé au financement de 50% du programme de secours, de défense et d'amélioration de vie d'enfants talibés au Sénégal.

Dans le cadre de la recherche épidémiologique et étiologique du noma, Sentinelles poursuit également un partenariat particulièrement actif avec le groupe universitaire pluridisciplinaire GESNOMA (Geneva Study group on Noma). Une importante collaboration mise en place avec les Hôpitaux Universitaire de Genève et l'Inselspital à Berne permet la prise en charge d'enfants atteints de noma transférés pour soins en Suisse, ainsi que sur place, au Niger et au Burkina Faso, lors de missions opératoires.



Ventilation des dépenses par programmes

Les différents postes de ventilation portent sur les dépenses suivantes:

Aide alimentaire

Toutes les dépenses pour denrées alimentaires et produits ménagers.

Achats en gros ou en détail

- Distribution aux familles démunies
- Consommation directe dans les réfectoires, écoles, maisons d'accueil (selon les programmes, du goûter aux trois repas par jour).

Aide médicale

Toutes les dépenses pour soins et traitements médicaux.

- Médicaments, visites médicales, etc.
- Hospitalisations et tous les frais y afférents
- Appareillages et rééducations et tous les frais y afférents
- Etablissement de "Carnet de santé" individuel ou familial pour autoriser l'accès aux structures médicales du pays.

Aide scolaire et éducative

Toutes les dépenses nécessaires pour scolariser un enfant, là où cela est indispensable.

- Création et installation de jardins d'enfants, d'écoles
- Création de classes d'alphabétisation ou d'appui scolaire.

Individuellement, enfant par enfant

- Frais d'inscription et/ou de scolarité
- Matériel scolaire
- Leçons particulières
- Transports: individuels (abonnement de bus ou moyen de locomotion) ou encore location d'un moyen de transport pour groupes scolaires.

Formation professionnelle

Toutes les dépenses utiles à permettre l'accès individuel à un métier :

Collectivement:

- Création et installation d'ateliers de formation.

Individuellement: ()*

- Frais d'inscription et/ou coût de la formation et matériel d'apprentissage
- Compensation financière à l'apprenti durant sa formation
- Frais de transports (abonnement individuel ou moyen de locomotion).

Moyens de travail (*)

Toutes les dépenses permettant l'exercice individuel d'un métier.

- Denrées et matériaux de base.
- Outils et équipement de travail
- Fonds de roulement pour le lancement d'une activité économique
- Aides ponctuelles à la location ou à la réfection du lieu de travail.

(*) Secours opérés parfois sous forme de "prêt", remboursable partiellement ou entièrement selon la situation de chacune et de chacun. Lorsque les prêts octroyés les années précédentes sont remboursés dans l'année comptable en cours, ces montants apparaissent en négatif dans les rubriques "dépenses" des programmes concernés.



Équipements de secours

Toutes les dépenses d'équipement de secours, individuel ou familial.

- Vêtements, chaussures, jouets, articles d'hygiène, couvertures, literie, mobilier.
- Ustensiles de ménage, lampes-tempête, etc.

Aide au logement

Toutes les dépenses permettant l'accès individuel ou familial à un logement décent.

- Prise en charge de loyers
- Construction de maison
- Réparation (toits, portes, fenêtres, clôtures, etc.)
- Équipement sanitaire: arrivée d'eau, latrines, etc.
- Chauffage, électricité, gaz, etc.

Salaires et charges

- 116 collaboratrices et collaborateurs locaux (salariés, y compris délégués), basés à l'étranger, fonctionnant à divers degrés de responsabilités dans le pays, la région ou sur le programme, à temps plein ou partiel, en permanence ou ponctuellement:
- 5 collaboratrices et collaborateurs "expatriés", basés à l'étranger: responsables de programmes.
- 33 collaboratrices et collaborateurs basés à Prilly/Lausanne (15 salariés, 18 bénévoles) effectuant régulièrement des missions sur le terrain.

Frais administratifs

- Loyer (à l'étranger uniquement) et charges
- Taxes, impôts, frais bancaires, agios, etc....
- Frais de poste, téléphone, fax.
- Matériel courant (papeterie), entretien machines et mobilier.

Transports et déplacements

- Billets de transports locaux (bus, taxi, train, avion)
- Essence, entretien et réparations des véhicule(s) des programmes
- Indemnités ou remboursement de frais de déplacements locaux (repas et de logement).

Équipement fonctionnel et professionnel

- Mobilier de bureau
- Achat de machines et de divers matériels de bureau
- Achat de véhicule(s): vélomoteur, moto, voiture.

Frais d'intendance en Suisse

Toutes dépenses occasionnées en Suisse pour la bonne marche du travail dans chaque pays. Ces frais comprennent aussi le coût des voyages des collaborateurs résidents, de même que le coût des voyages de missions et les salaires et charges des responsables de programme à Lausanne.



SENTINELLES
AU SECOURS DE L'INNOCENCE MEURTRIE

***Avec notre profonde reconnaissance à tous les bénévoles,
généreusement engagés à divers degrés de responsabilité,
et à tous les amis et donateurs,
qui soutiennent si fidèlement l'action de Sentinelles,
sans lesquels tout ce travail ne pourrait être accompli.***



SENTINELLES, Les Cerisiers, Route de Cery, CH-1008 Prilly / Lausanne
Tél: +41 21 646 19 46 Fax: +41 21 646 19 56
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne, BIC/Swift BCVLCH2L, Clearing 767
Compte en Francs suisses: IBAN CH12 0076 7000 5045 9154 0
Compte Euros: IBAN CH14 0076 7000 5111 2794 9
www.sentinelles.org